

Rueil **INFOS**

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°387 - mai 2021

**6 NOUVEAUX
HECTARES
D'ESPACES
VERTS POUR
LES RUEILLOIS !**

12

La concertation
pour le
stationnement

19

Conseil
municipal

35

Les dangers
du rodéo

villederueil.fr



SOMMAIRE



MA VILLE

Rueil INFOS

n° 387

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON
Hôtel de Ville : 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 01 47 32 65 65
• Directeur de la publication : Patrick Ollier
• Rédactrice en chef : A.-M. Conté • Rédaction : A.-M. Conté, M. Deret, S. Gauthier, M. Huby, B. Secret • Photos : P. Martinez, C. Soresto • Conception, réalisation : dps • Imprimerie : Groupe Morault • Régie publicitaire : C.M.P. : 7 quai Gabriel Péri, 94340 Joinville-le-Pont - Tél. : 01 45 14 14 40 ou 06 69 62 09 97 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2021. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Couverture : © Christophe Soresto

villederueil.fr



- 4 AGENDA**
- 5 LE MOT DU MAIRE**
- 6 NOUVEAUTÉ**
Bienvenue au nouveau
« Parc des bords de Seine »
- 9 PAROLE D'ADJOINT**
- L'assurance de la continuité
- L'expertise en action
- 12 CIRCULATION/STATIONNEMENT**
La voiture recherche sa place
- 14 PETITE ENFANCE**
L'accueil des tout-petits en temps de Covid
- 16 COMMERCE**
Toute une ville derrière ses commerçants
- 19 CONSEIL MUNICIPAL**
En direct du « Complexe omnisport
Alain-Mimoun »
- 20 TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**
- 21 TRIBUNES DES GROUPES
N'APPARTENANT PAS
À LA MAJORITÉ**

MA VIE À RUEIL

- 22 CULTURE**
- La culture bat au rythme de la vi(II)e
- Du neuf pour votre rentrée !
- 27 SANTÉ/PRÉVENTION**
Tout le monde peut sauver une vie
- 29 CIVISME**
Bricoler, c'est bien...
au bon moment et sans bruit, c'est mieux !
- 30 BRÈVES**
- 34 PAGE JEUNES**
- Des jobs d'été à décrocher avec la SIJ
- Dans la peau du harcelé pour mieux lutter
- 35 PRÉVENTION**
Rodéo = Danger !
- 37 HISTOIRE**
Le retour des cendres,
un événement national !
- 39 LA FAUNE ET LA FLORE D'ICI**
- 41 GENS D'ICI**
- 42 CARNET**

TAM Théâtre
André
Malraux
RUEIL-MALMAISON

LE THÉÂTRE ANDRÉ-MALRAUX

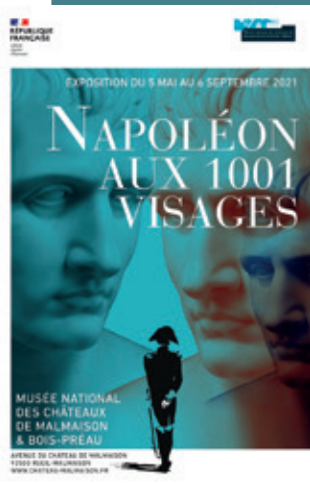


VOUS INFORME

En attendant sa réouverture, pour rester en contact avec votre théâtre André-Malraux
flashez ce QR Code



Rueil célèbre l'année Napoléon



2021 marque le bicentenaire de la mort de l'empereur, normal donc pour Rueil de commémorer l'événement, à travers de nombreuses animations. Le château de Malmaison accueille jusqu'au 6 septembre l'exposition « *Napoléon aux 1001 visages* » (visites sur réservation dès la réouverture des musées). À travers les multiples représentations de Napoléon, quels étaient les véritables traits de cette figure légendaire de l'Histoire de France ? Une seule image, réaliste s'il en est, celle donnée par le masque mortuaire, qui fige pour l'éternité, selon les mots de Malraux « *la permanence du Néant* » et qui exerce sur nous une « *séduction glacée et sérénité fascinante* ». L'exposition propose un cheminement à travers l'ensemble du musée à la découverte du visage de Napoléon, en suivant l'évolution de ses traits tout au long de sa vie et même au-delà, à travers son image de légende. La

Ville vous invite également à percer le **Mystère de Napoléon**, à travers un jeu de piste à faire en famille. Rendez-vous à l'office de tourisme ou à la boutique de l'impératrice Joséphine pour vous procurer le carnet de route. Plus d'informations sur rueil-tourisme.com ou auprès du service événementiel au 01 47 32 53 00. Profitez par ailleurs de trois conférences thématiques à l'auditorium de la médiathèque (entrée libre sur réservation au 01 47 14 54 54) à 20h30 : le 10 juin, « Les douze morts de Napoléon » par l'historien David Chanteranne ; le 16 juin autour de l'étude du masque mortuaire de Napoléon par le docteur Philippe Charlier et en partenariat avec l'exposition du château de Malmaison ; le 24 juin, « Pour Napoléon » par Thierry Lentz, directeur de la Fondation Napoléon.



Découvrez un artiste unique en son genre et inspirant : Ernest Pignon-Ernest

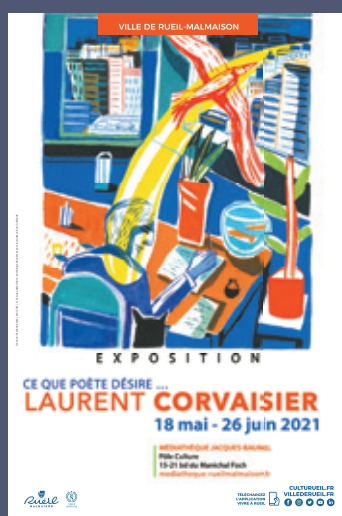
Certains d'entre vous ont déjà peut-être profité en ligne (culturueil.fr/evenements/ernest-pignon-ernest/) de l'exposition « *Papiers de murs* », consacrée à l'œuvre d'Ernest Pignon-Ernest à l'atelier Grogard (visite virtuelle, visite des coulisses de l'œuvre « *Pasolini assassiné - Si je reviens* », tutoriel pour faire pas à pas le portrait de Rimbaud façon Ernest Pignon-Ernest, « *pastilles* » vidéos pédagogiques sur l'exposition par les médiatrices culturelles de l'atelier Grogard...). Pour les autres et les fans, rendez-vous à l'atelier Grogard jusqu'au 13 juin pour découvrir l'exposition en live. Celle-ci suit chronologiquement la production de l'artiste et retrace l'évolution de sa démarche artistique depuis près de 50 ans. Près de 200 œuvres – la quasi-totalité des éditions d'Ernest Pignon-Ernest, accompagnées d'esquisses, de photographies et de travaux préparatoires sont ainsi exposées évoquant ses interventions depuis les années 70 jusqu'à nos jours. Il s'agit de la première véritable rétrospective de ses estampes. Initiateur de l'art urbain en France, Ernest Pignon-Ernest intervient dans l'espace public depuis les années 60 pour faire « œuvre des situations », densifier les lieux pour mieux les révéler.



Atelier Grogard
6 avenue du Château de Malmaison
Renseignements : 01 47 14 11 63
expositions.ateliergrogard@mairie-rueilmalmaison.fr

Vive le mois de la littérature jeunesse !

Du 21 mai au 19 juin, dans le cadre du mois de la littérature jeunesse, la médiathèque vous invite à participer à plusieurs ateliers animés par des illustrateurs. Au programme également, des rencontres entre le public et les auteurs, sans oublier des séances de dédicaces. Ne manquez pas non plus, du 15 mai au 25 juin, dans le hall de la médiathèque, l'exposition des planches originales de l'illustrateur Laurent Corvaisier.



Médiathèque Jacques-Baumel
Renseignements : 01 47 14 54 54
15-21 boulevard du Maréchal Foch
Ouverte du mardi au vendredi de 13h à 18h,
le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.

Culturueil s'est refait une beauté !

Profitant du confinement culturueil.fr s'est refait une beauté !
Venez découvrir votre nouveau portail culturel et n'hésitez pas à vous abonner.





Le maire a souhaité que le centre communal de vaccination anti-Covid déménage de la Maison de l'Europe au gymnase Michel-Ricard où l'on peut accueillir plus de monde.

Une lueur d'espoir apparaît enfin...

Qui aurait cru que tout cela nous arriverait ? Il y a tout juste un an, dans ces mêmes colonnes, j'évoquais la sortie de la crise sanitaire. Nous espérions tous, à l'époque, qu'elle allait intervenir ! Depuis, les variants sont arrivés. Nous avons vécu deux nouvelles vagues, des hôpitaux toujours surchargés, des nouvelles restrictions, le démarrage de la vaccination...

Nous commençons à savourer l'idée d'un retour progressif à la « normale » et nous y préparons ! Chaque jour, dans tous les domaines, les services sont à pied d'œuvre. Notamment, côté santé, la campagne de vaccination se poursuit avec une forte réponse de votre part. À la sortie de ce magazine de mai, près de 9000 Rueillois auront reçu la première dose et environ 6000 la seconde. Afin d'accélérer le processus, j'ai fait déplacer le centre communal de vaccination anti-Covid de Rueil-Malmaison de la Maison de l'Europe, où l'on pratiquait 1200 injections par semaine, au gymnase Michel-Ricard, où l'on arrive à 2500. Et si nous réussissons à avoir davantage de doses, nous sommes prêts à accélérer encore plus ! À ce rythme, nous espérons atteindre bientôt l'immunité collective et avec cela le plaisir de se retrouver sur les manifestations, au restaurant, dans les lieux culturels...

D'ailleurs, même si la rentrée peut paraître lointaine, les structures culturelles, telles que le « théâtre André-Malraux » et « Rueil culture loisirs », préparent leur nouvelle saison. Après la terrible année qu'elles viennent de passer, elles espèrent retrouver leur public lors de leur réouverture en septembre. Je suis certain que vous attendez ce moment avec la même impatience ! Je vous invite à découvrir et à réserver dès maintenant spectacles et activités sur tam.fr et rueilcultureloisirs.com.

Entre temps, pour vous consoler des annulations des événements programmés en mai, notamment ceux liés à la commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon (5 mai 1821), nous sommes en train de vous organiser « Les

beaux jours de la culture » : expos photos, mini concerts, cinéma de plein air... une multitude d'activités à vivre en famille sur nos places, dans nos parcs, dans nos jardins...

À propos du « patrimoine vert » de Rueil, j'ai le bonheur de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau-né : le « Parc des bords de Seine ». Dans le cadre de la vente du club Esso, la Ville a fait valoir son droit de préemption pour pouvoir l'acquérir. Ce domaine de 6 hectares d'espaces verts vous est ainsi restitué ! Dès la mi-mai, vous pouvez vous y promener et compléter ainsi le parcours le long de la Seine vers la forêt de Saint-Cucufa en passant par la plaine des Closeaux (itinéraire fléché). Cette nouvelle propriété comprend plusieurs équipements (terrains multisports, club house, vestiaires, courts de tennis...) et elle s'ajoute aux 37 parcs et squares de notre ville ! Nous venons d'y faire les quelques aménagements nécessaires pour vous permettre d'en profiter dans l'immédiat et nous réfléchissons à de futurs projets. Quoi qu'il en soit, il restera toujours et avant tout un espace public de loisirs pour tous, petits et grands !

Enfin, parmi les plaisirs d'une certaine liberté retrouvée, n'oubliez pas les devoirs. Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin. Toutes les précautions sanitaires seront prises ! Quelle que soit votre orientation politique, j'encourage chacune et chacun d'entre vous à y participer. Le vote est un droit citoyen : ne manquez pas ce rendez-vous de la vie démocratique française !

Bien cordialement à vous

Patrick Ollier
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

Bienvenue au nouveau « Parc des bords »

Grâce à l'acquisition du site du club Esso, la Ville possède désormais un nouvel écrin de verdure : le « Parc des bords de Seine ». 6 hectares d'espace verts restitués aux Rueillois à découvrir au retour des beaux jours.

Visite en avant-première. ▶ Anna-Maria Conté

Combien de fois, en vous promenant le long de la Seine, vous avez aperçu ce lieu depuis le grillage en vous disant : « *quel dommage qu'un si beau domaine soit privé !* » ? Eh bien voilà : désormais, il est public et ouvert à tous (selon les horaires habituels des parcs).

Une acquisition de 3 millions d'euros

Maintenant accessible de la Seine (et toujours de son entrée, au 25 chemin rural, là où se trouve aussi un parking de 49 places) à travers le magnifique portail réalisé par les ateliers de la Ville, le « Parc des bords de Seine » montre toute sa beauté et son potentiel de développement. « *Ce n'était pas prévu, surtout en cette période de crise, mais dès qu'on a su que la société Esso voulait vendre ce bien, nous avons fait valoir notre droit de préemption et nous l'avons acheté pour 3 millions d'euros : un prix raisonnable pour ce domaine inconstructible d'une superficie totale de 60 521 m² comprenant plusieurs équipements* », rappelle le maire.

Sport et loisirs

En attendant son inauguration (dès que la sortie de crise le permettra), le maire a souhaité ouvrir ce nouvel espace vert public à la population dès ce mois de mai. Des travaux d'aménagement ont ainsi été réalisés à cette fin même si l'aménagement définitif, pour des raisons financières, sera réalisé plus tard. Le terrain de football a été transformé en aire de convivialité tandis que le terrain multisports a été mis à la disposition du Rac Rugby, qui s'est vu attribuer aussi 4 des 6 vestiaires (les 2 autres ont été attribués au tennis) restaurés dans le pavillon déjà existant. Les terrains de boules ont également été rénovés et rendus praticables. « *Quant aux 9 courts de tennis en très bon état que nous avons trouvés sur le domaine, nous les avons intégrés aux tennis municipaux (lire encadré)* », indique Olivier Godon, adjoint au maire aux Sports.

Accroître le patrimoine vert

Avec ses faux airs de château, ce lieu de vie d'une surface de 1150 m² est le bâtiment qui caractérise le plus le domaine. Construit sur plusieurs niveaux, il abrite des bureaux, une salle du conseil (qui sera mise à la disposition des associations pour leurs assemblées générales) et, au rez-de-chaussée, une grande salle avec terrasse et des espaces de restauration. « *L'usage de ce club house en particulier, et du parc en général, est encore à déterminer, confirme le maire. J'ai souhaité acquérir ce domaine car c'est une formidable occasion d'accroître le patrimoine vert de Rueil déjà riche de ses 130 hectares, auxquels s'ajoutent les 200 hectares de la forêt de La Malmaison et les 200 hectares de l'espace naturel du vallon des Gallicourts au sein du parc naturel urbain que j'ai voulu pour protéger la biodiversité et les espèces sauvages !* »

Ce nouveau parc a aussi l'avantage d'assurer une nouvelle circulation piétonne reliant les bords de Seine à la plaine des Closeaux puis vers la forêt de Saint-Cucufa.



© mairie de Rueil

de Seine >>



Le tennis à la carte accessible à tous !

Les 9 courts de tennis du « Parc des bords de Seine » ont été intégrés au Tennis municipal de Rueil (T.M.R.). Cette structure se singularise par une large palette de formules répondant aux besoins des joueurs, avec ou sans licence, occasionnels ou plus assidus !

« Cette frange de pratiquants apprécie tout spécialement cette souplesse. », indique Christel Achin, coordinatrice des activités sportives.

Disposant de plusieurs terrains (5 courts à Buzenval, 57/59 rue du 19-Janvier, 3 courts au stade Jacques-Le Noble, 38 boulevard Pereire) et maintenant sur ce nouveau site, le tennis municipal est une solution de proximité à la portée de tous pour une pratique en toute liberté.

Ouverture à partir du 10 mai.
Renseignements et tarifs au 01 47 08 05 80
ou sur club.fft.fr/tcr

L'assurance de la continuité

Depuis 2004, François Le Clec'h s'occupe des finances et du patrimoine de la Ville en tant qu'adjoint au maire. Un rôle clé qu'il assume avec compétence et plaisir. C'est au cours d'un entretien que l'ancien directeur général de Mercedes-Benz France nous explique l'importance de cette charge.

► Propos recueillis par Anna-Maria Conté

Rueil Infos : Vous êtes élu à Rueil depuis... 1971 ! À 22 ans, vous étiez à l'époque le plus jeune adjoint au maire de France. Quelle est la recette de votre longévité ?

François Le Clec'h : Quand Jacques Baumes m'a sollicité pour être sur sa liste, je n'imaginais certainement pas que c'était le début d'une si longue aventure ! D'autant plus qu'à l'époque j'avais tout à construire : ma carrière, ma vie de famille, ma position politique au sein de mon parti - je suis un démocrate centriste ! - Pendant plusieurs mandats j'ai exercé la fonction d'adjoint aux Affaires sociales, une vaste mission comprenant aussi des questions liées à la santé publique et à la perte de l'autonomie, des sujets qui me tiennent à cœur et qui m'ont beaucoup passionné. C'est peut-être ça le secret...

R. I. : Comment êtes-vous arrivé à tenir les cordons de la bourse de la Ville ?

F. L. C. : C'est Patrick Ollier, qui, lorsqu'il devient maire en 2004, me demande de prendre en charge les Finances, puis le Budget et ensuite, en toute cohérence les Affaires foncières et le patrimoine.

R. I. : Pouvez-vous mieux nous expliquer cette relation ?

F. L. C. : Tout est lié. Pour faire simple, les finances désignent toutes les opérations attenantes

à l'argent. Elles sont définies dans le budget annuel de la commune qui s'articule en deux parties : fonctionnement et investissement (lire page 10). Schématiquement, la première partie concerne les opérations nécessaires à la gestion courante tandis que la deuxième est celle qui a vocation à enrichir le patrimoine de la Ville. Un suivi de contrôle de gestion est assuré chaque mois avec les équipes.

R. I. : Vous avez l'air d'être très à l'aise avec ces sujets, c'est grâce à votre expérience professionnelle ?

F. L. C. : Certes, cela a aidé, mais ce n'est pas pareil ! La gestion d'une entreprise n'est pas celle d'une collectivité, a fortiori celle d'une commune où l'on travaille pour « tous » les administrés au quotidien et dans une perspective future. Nous venons tout juste de vivre un exemple avec l'acquisition du site Esso, le « Parc des bords de Seine » comme il s'appelle désormais. L'occasion s'est présentée en décembre dernier, le budget était déjà voté et nous n'avions certainement pas 3 millions en surplus pour investir dans un nouveau projet. Et pourtant, il a fallu négocier et emprunter de l'argent en vitesse car la Ville ne pouvait pas passer à côté d'une telle opportunité d'accroître son patrimoine naturel, un bien qui profitera à tous les Rueillois ! Maintenant, il faudra trouver le



© P.M. : François Le Clec'h, adjoint au maire aux Finances, au Budget et aux Affaires foncières, au « Parc des bords de Seine », dernière acquisition de la Ville.

« J'ai la confiance du maire avec qui je discute toutes les options et, in fine, c'est bien lui qui reste le patron ! »

moyen de faire des économies pour compenser cette dépense...

R. I. : Votre délégation est stratégique, vous sentez-vous parfois seul dans votre rôle ?

F. L. C. : En effet, c'est un poste privilégié car il donne une vision panoramique de la vie communale et j'avoue que le rôle me passionne

autant que celui d'adjoint aux Affaires sociales. Et puis non, je ne suis pas seul, j'ai la confiance du maire avec qui je discute toutes les options et, in fine, c'est bien lui qui reste le patron ! De l'autre côté, j'ai la chance de pouvoir compter sur les compétences de mes services. Ce sont eux qui font le travail tout au long de l'année. Le premier trimestre pour contrôler et affiner le budget en cours et à partir de maintenant pour préparer celui de l'an prochain.

R. I. : Quels sont vos objectifs au cours de ce mandat ?

F. L. C. : Les mêmes que ceux des mandats précédents : une gestion saine de nos finances et vivre avec les Rueillois l'évolution de la ville !



L'expertise en action

Dans la gestion des finances, budget et patrimoine se complètent. Si le maire et son adjoint (bien sûr en accord avec la majorité municipale) établissent la politique financière et les orientations politiques, ce sont les services qui en garantissent les opérations de calcul et de contrôle. Démonstration. ► Anna-Maria Conté

Les étapes de l'élaboration du budget

Le budget est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises chaque année par la commune. Composé de deux parties, fonctionnement et investissement, le budget municipal doit obligatoirement être voté en équilibre pour chacune de ses deux sections.

La lettre de cadrage

Son élaboration nécessite une étroite collaboration entre d'un côté le maire et son adjoint aux Finances, et de l'autre les services, directeur général des Services (DGS) et directeur des Finances en tête. Elle démarre généralement au cours du mois de juin avec « la lettre de cadrage ». Envoyée avant l'été à l'ensemble des directions et des services, elle décrit la situation financière et établit des directives « *par exemple, la demande de baisser les dépenses de fonctionnement ou de réduire la masse salariale* », indique Julien Granger, le directeur des Finances.

Les arbitrages

Les services y travaillent jusqu'à la rentrée. « *En octobre commencent les analyses et les négociations*, poursuit le directeur des Finances. *C'est la très intense période des arbitrages "techniques" qui, pendant une bonne quinzaine de jours, nous*

associe à chaque direction ». Suit l'arbitrage « politique » : l'adjoint aux Finances reçoit chaque élu et chaque directeur pour analyser leurs demandes puis les dossiers sont transmis au maire pour aval. Est-il nécessaire de lancer ce dossier maintenant ? Faut-il subventionner autant telle association ? Peut-on reporter ce projet ? « *Pour la plupart, les réponses s'appuient sur la prospective pluriannuelle et les tableaux de bord (lire la partie contrôle de gestion)* », ajoute Julien Granger.

Le vote

En novembre, les jeux sont « presque » faits car il faut être prêt pour la présentation du rapport d'orientation budgétaire (R.O.B.) au conseil municipal. C'est le moment, comme le veut la loi (décret n° 2016-841 du 24 juin 2016), de débattre des orientations budgétaires, des évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes (en fonctionnement comme en investissement) et des hypothèses d'évolution de leviers (la fiscalité, les tarifications, les subventions, etc.).

Finalisé, le budget primitif pour l'année à venir est soumis au vote des élus lors du conseil municipal de décembre (depuis 2016 à Rueil selon les directives du maire).

Les principales missions de la direction des Finances

En plus d'assurer l'élaboration des budgets et le suivi de ses exécutions, la direction des Finances veille à l'application de la réglementation et elle joue un rôle de conseil auprès des services municipaux. Elle met en place la politique fiscale, suit et contrôle l'encaissement des recettes dont les dotations acquises, recherche des financements extérieurs et supervise les demandes de subventions, analyse (rétrospectivement) les comptes administratifs.

Le contrôleur de gestion

Voté en décembre, le budget est mis en exécution à partir du premier janvier. Par la suite, il est vérifié par une figure devenue désormais incontournable : le « contrôleur de gestion ». En étroite collaboration avec la direction des Finances, il assure le suivi du budget et il en anticipe « l'atterrissage » pour procéder aux ajustements nécessaires (lire encadré).

Depuis 2015, la Ville, confrontée comme d'autres collectivités territoriales à l'augmentation des dépenses et à la diminution des recettes, en raison notamment de la baisse des dotations de l'État (passées de 13,6 M€ en 2014 à 1,3 M€ en 2021 ! et des autres réformes fiscales comme celle qui a changé les paramètres de comptage de la péréquation qui s'élevait à 1,98 M€ en 2014 et qui est de 13 M€ en 2021 !!) s'est trouvée dans l'obligation de chercher à optimiser ses dépenses et ses recettes en altérant le moins possible la qualité du service rendu et en poursuivant son choix politique de ne pas augmenter les impôts.

Les outils

L'une des missions principales du contrôleur de gestion est la réalisation de tableaux de bord destinés à fournir au maire, aux élus, à la direction générale et au directeur des Finances, les informations stratégiques nécessaires (finances, ressources humaines, évolution des activités –par exemple la numérisation–, etc.) à la prise de

décisions. Une autre tâche du contrôleur de gestion est la réalisation d'études destinées à mesurer les coûts de la collectivité : les coûts de ses équipements, de ses activités, de ses processus, des ressources humaines...

Des entretiens réguliers

« Ces audits –internes ou externes lorsqu'il s'agit d'une délégation de service public (DSP) ou d'associations subventionnées– ont une vocation informative ou corrective et permettent surtout d'engager, en partenariat avec les directions concernées, des plans d'actions destinés à optimiser la gestion », explique Alexandre Hardyau, à la tête de la direction du Contrôle de gestion et de l'Évaluation des politiques publiques.

L'opération de « contrôle » est un processus continu tout au long de l'année. « Des entretiens réguliers, avec le maire et son adjoint aux Finances, me permettent de leur remonter les informations en temps presque réel », poursuit Alexandre Hardyau en confiant qu'ils ne sont pas ses seuls référents.

Tout en admettant son étroite relation avec les questions budgétaires, le directeur revendique la transversalité de sa fonction. En effet, pour bien mener à terme ses missions, il doit pouvoir travailler en collaboration avec tous les services, notamment la direction des Ressources humaines.

Combien coûte la crise sanitaire ?

- 2020 : Près de 7,3 M€ principalement causés par des pertes de recettes durant le confinement du printemps (accueils de loisirs et crèches fermés, gratuité du stationnement...) et par des dépenses sanitaires très importantes d'environ 700 K€ (masques, gel, désinfection...).

- En 2021, le coût de la crise sanitaire s'élève déjà à 1,3 M€ dont une grande partie générée par le fonctionnement du centre de vaccination qui mobilise environ 25 personnes à plein temps (plateforme téléphonique, accueil, infirmiers...). Des pertes de recettes sont de nouveau constatées avec la fermeture des accueils de loisirs et des crèches au cours du mois d'avril.

Le foncier et le patrimoine

Routes, crèches, écoles primaires, bâtiments publics, théâtres, gymnases, piscines, espaces verts, cimetières... les Villes possèdent un patrimoine qu'elles gèrent dans une logique d'intérêt général.

Une gestion dynamique

Cette « richesse » est à la fois source de revenus (la redevance d'occupation de bien public ou les droits de mutation en sont des exemples) et source de dépenses (un budget important peut être consacré à l'entretien de biens peu ou mal utilisés). C'est pourquoi, dans l'actuelle incessante recherche d'économies, la tendance est à une gestion dynamique du patrimoine qui s'accompagne d'une évolution de la notion de « bien public », plus proche des besoins du citoyen.

Ventes et acquisitions

L'inventaire des biens et de leur nature constitue le premier pas vers une stratégie patrimoniale

pluriannuelle. La vente des biens ne participant plus au service public devient ainsi essentielle « C'était le cas de la cession, il y a deux ans, de la "crèche des Coccinelles", un immeuble de trois étages, sans ascenseur ni monte-charge, devenu totalement inadapté pour les personnels et pour l'accueil et la sécurité des enfants », explique Francine D'Antonio, chef de service au sein de la direction Affaires foncières et du patrimoine.

À mi-chemin entre finances et projets d'aménagement urbain, cette direction s'occupe également des acquisitions d'immeubles ou terrains par voie amiable (terme juridique qui désigne un accord qui règle tout litige éventuel) ou de préemption. « Lorsqu'une Ville décide d'utiliser ce droit, elle doit motiver son achat par la réalisation d'une opération d'intérêt public, poursuit Francine D'Antonio. Nous en avons un exemple probant avec le récent achat du club Esso (devenu le "Parc des bords de Seine" lire pages 6-7) ».

Rationalisation et programmation

Un plan de cessions/acquisitions efficace implique rationalisation et programmation. Ainsi, certaines parcelles achetées en prévision d'un projet devenu caduc seront vendues au profit de la réalisation d'autres projets en cours ou en attente. « Par exemple, des propriétés sont en cours d'acquisition sur la pointe extrême de la rue Danton dans le cadre de l'alignement de la voirie et l'agrandissement de ladite rue », précise Francine D'Antonio.

Le saviez-vous ?

La Ville possède environ 700 parcelles cadastrales dont 40 % d'espaces verts !

La voiture cherche sa place...

Boom du vélo, plaisir de marcher, essor des nouvelles formes de mobilité... si la crise sanitaire a accéléré un processus déjà enclenché, elle n'a pas pour autant fait disparaître l'usage de la voiture individuelle. L'automobile cherche ainsi à se réinventer tandis que les villes expérimentent d'autres façons de l'accueillir. Le point dans notre ville.

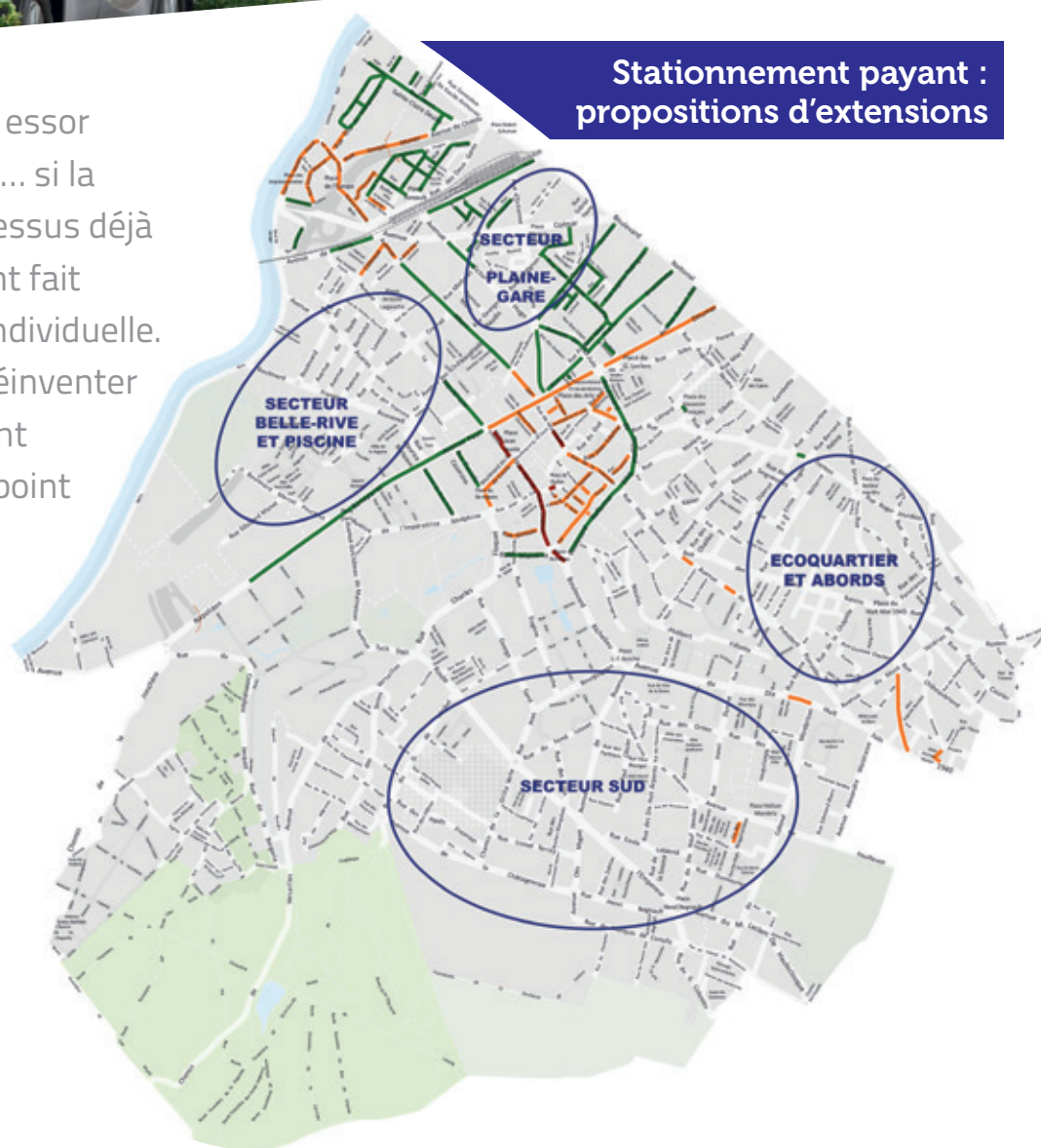
► Anna-Maria Conté

Loin de certaines positions radicales, à Rueil on prône le partage de la route entre tous les moyens de circulation. Cependant, immanquablement l'automobile est au cœur de plusieurs débats, notamment par rapport à la pollution (lire encadré page 15) et aux places de parking en surface.

« Repenser » la question

Depuis plusieurs années, la Ville s'interroge et mène des actions pour favoriser le stationnement résidentiel et répondre ainsi aux demandes des Rueillois. Afin d'encourager la rotation des véhicules, des zones (rouges, oranges et vertes, lire encadré) ont donc été créées dans différents quartiers. « Aujourd'hui, le renouvellement de la délégation de service public (DSP) de la gestion des parkings de surface, la poursuite de l'extension des zones payantes dans les communes limitrophes et l'arrivée des premiers habitants dans l'écoquartier de l'Arsenal nous incitent à "repenser" la question dans son ensemble, explique Frédéric Sgard, conseiller municipal délégué aux Transports et à la Circulation, stationnement et mobilités douces. À cette fin, une nouvelle concertation avec les habitants (en visio - plusieurs dates en mai, consultez villederueil.fr) a été lancée.

Stationnement payant : propositions d'extensions



Stationnement actuel : 2 470 places
(dont 400 places : extension Plaine-Gare 2018)

- ZONE VERTE Durée du stationnement limitée à 8h30
- ZONE ORANGE Durée du stationnement limitée à 2h30
- ZONE ROUGE Durée du stationnement limitée à 1h15

Propositions d'extensions



L'expérience de Plaine-Gare

Fin 2019, une expérimentation avait été conduite dans le sud du village de Plaine-Gare où « via leurs conseillers de village, plusieurs Rueillois nous avaient fait part de leurs difficultés à garer leurs véhicules dans les rues proches de leurs habitations », indique Jean-Simon Pasadas, adjoint au maire à la Citoyenneté. « Ceci est principalement lié à l'extension du stationnement payant à Nanterre, la commune voisine, qui entraînait un report de voitures sur notre voirie. Une situation souvent aggravée par la présence de voitures dite "ventouses" », précise Claude Deheyn, président du conseil de village Plaine-Gare.

Après concertation avec les riverains, des « zones vertes », permettant un tarif résidentiel par abonnement pour les Rueillois (lire encadré) et un stationnement payant à tarif modéré de longue durée (8h30 maximum) en semaine, avaient été créées. « Au début, je n'étais pas spécialement favorable, mais force est de constater que, depuis la mise en place de cette mesure, l'on trouve facilement une place et, surtout, les voitures "ventouses" ont disparu ! », témoigne un riverain, Jean-Luc Lecardinal.

Renégocier le prix

Fort de ce résultat positif, le maire veut relancer aujourd'hui l'opération d'échange avec les Rueillois. « En fonction des résultats, nous verrons quelles sont les rues où il est opportun d'étendre le stationnement résidentiel (les zones vertes). De plus, cette création de places nous permettra de renégocier le prix de l'abonnement lors de la (ré)attribution de la nouvelle DSP », conclut Frédéric Sgard. À vous de jouer !

Zone rouge (place du 11-Novembre 1918, rue Hervet, rue du Château, place de l'Église et rue de Maurepas) : durée maximale de 1h15. Tarifs : entre 9h et 12h30 et entre 14h et 19h, 2 € les 45 minutes, 2,50 € pour 1h, 3 € pour 1h15. Tarification dissuasive au-delà, gratuit les dimanches, jours fériés et mois d'août.

Zone orange (à proximité des commerces) : durée maximale de 2h30. Tarifs : entre 9h et 12h30 et entre 14h et 19h, 2 € la première heure. Tarification dissuasive au-delà, gratuit les dimanches, jours fériés et mois d'août.

Zone verte (quartiers résidentiels) : durée maximale de 8h30. Tarif : 1,60 € l'heure, 6 € pour 4 heures. Tarification dissuasive au-delà de 5 heures, gratuit les samedis, dimanches, jours fériés et mois d'août. Abonnement résidents de 14 € par mois (non résidents 58 € par mois).



Pour une meilleure qualité de l'air

Top départ de la deuxième étape de la zone à faibles émissions (Z.F.E.) de la Métropole du Grand Paris. À partir du 1^{er} juin, les véhicules Crit'Air 4, 5 et « non classés » seront désormais interdits à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, y compris sur le boulevard périphérique et dans les bois de Boulogne et de Vincennes. Explications. ► A-M.C.

De quelle couleur est la vignette Crit'Air affichée sur le pare-brise de votre véhicule ? **Vert, violet, jaune ou orange ? Vous n'avez rien à faire, vous êtes en règle et vous pouvez continuer à rouler tranquillement. Marron (4 - diesel euro 3), gris (5 - diesel euro 2) ou « non classés » ?** Attention : des restrictions de circulation vous sont imposées !

« À l'instar des autres 78 communes incluses à l'intérieur de ce périmètre de référence, Rueil-Malmaison doit répondre à une urgence sanitaire et climatique, indique le maire, également président de la Métropole du Grand Paris (M.G.P.). En effet, si la qualité de l'air tend à s'améliorer depuis quelques années dans notre territoire, la situation y reste particulièrement préoccupante en raison des dépassements réguliers des seuils réglementaires des polluants tels que le dioxyde d'azote et les particules ».

Selon Airparif, 1,3 million de Franciliens respirent un air très pollué et l'agence Santé publique France estime que près de 6000 décès prématurés sont dus à la pollution atmosphérique sur le territoire métropolitain. C'est pour faire face à cette situation que, dès 2017, la mise en place d'une zone à faibles émissions (Z.F.E.) a été évoquée dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (P.C.A.E.M.), « la reconquête d'un air de bonne qualité étant une priorité des 131 maires de la métropole », poursuit Patrick Ollier.

Un autre objectif visé par la Z.F.E. est le renouvellement des véhicules avec des étapes progressives pour arriver à un parc entièrement « propre » à horizon 2030. Pour ce faire, différentes aides financières allant jusqu'à 19 000 € pour l'achat d'un véhicule propre neuf et jusqu'à 12 000 € pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion sont proposées par l'État, la Métropole du Grand Paris et la région Île-de-France... (à retrouver sur le guichet unique primeaala-conversion.gouv.fr et sur le site d'information associé jechangemavoiture.gouv.fr).

Les mobilités alternatives

Par ailleurs, la Métropole du Grand Paris œuvre au développement des mobilités alternatives à travers la mise en place du plan vélo métropolitain avec le Vélib' Métropole et le réseau de bornes de recharge sur voirie publique de Métropolis (16 stations installées à Rueil, un maillage de 5000 points de recharge sur le territoire de la M.G.P. d'ici 2022. Lire Rueil Infos de mars, page 13).





Rita Demblon, adjointe au maire à la Petite enfance, en visite à la crèche l'Orange bleue.

L'accueil des tout-petits en temps de Covid

Depuis plus d'un an, les personnels de la Petite enfance font preuve d'une capacité énorme d'adaptabilité pour assurer l'accueil des enfants. Premier bilan, à l'heure du retour à la normale... (espérons-le) définitif ! ▶ Morgane Huby

« **M**obilisées, impliquées et réactives, trois adjectifs qui qualifient le mieux nos équipes !, indique d'emblée Rita Demblon, adjointe au maire à la Petite enfance. Car, depuis le 16 mars 2020, date du premier confinement, il a fallu remettre en question, au pied levé, les pratiques d'accueil ». En effet, si, à l'époque, les équipements de la petite enfance étaient fermés, très vite le maire décide l'ouverture de la crèche l'Orange bleue pour accueillir les enfants des personnels soignants, des forces de l'ordre ou des personnels travaillant dans des structures de santé tels que les Ehpad. La contrainte : une capacité d'accueil réduite à 10 enfants maximum par lieu de vie et par salle de change, soit au total 40 enfants sur la structure qui en accueille 95 habituellement. Une obligation qui impose de mettre en œuvre de nouvelles modalités de fonctionnement.

Créer un climat serein

« Les équipes ont dû s'adapter dans l'urgence. Les gestes barrières se sont mis en place progressivement (port du masque, gel hydroalcoolique, parcours d'entrée et de sortie pour les parents...) et le nettoyage des espaces a été renforcé. Les agents ont dû collaborer avec d'autres personnels issus des autres structures petite enfance de la ville et faire connaissance avec des enfants dont ils n'avaient pas l'habitude de s'occuper avant », se souvient Ewa Labus, à la tête de la direction de la Petite enfance. Des changements majeurs mais qui ont révélé l'engagement fort des personnels volontaires et leur capacité à se remettre en question très vite pour accueillir au mieux les enfants. Leur mobilisation sans faille a permis de rassurer tout-petits et parents et créer un climat serein et bienveillant, dans un contexte alors très anxio-gène. « Toutes les équipes de toutes les structures petite enfance ont aussi tenu à maintenir le lien



avec les familles confinées : mails, blog, partage de recettes, d'activités ou de lectures et, naturellement, les agents ont témoigné d'une incroyable créativité », poursuit Ewa Labus. Un état d'esprit qui a aussi permis, dès la réouverture des crèches (le 13 mai 2020 !), d'accueillir à nouveau les enfants sans que les familles n'aient eu le sentiment de vivre une rupture véritable.

Capitaliser sur l'expérience

Ainsi, dès le 13 mai (2020), toutes les structures de la petite enfance de la ville ont rouvert leurs

« La Ville a toujours fait le maximum pour faciliter l'accueil des enfants aux familles rueilloises et a pu compter sur des personnels engagés et disponibles »

Rita Demblon, adjointe au maire à la Petite enfance

portes avec les mêmes restrictions d'accueil et règles sanitaires en vigueur jusque-là au sein de l'Orange bleue. Il faudra attendre le 22 juin 2020 pour que tous les enfants soient de nouveau accueillis (977 places pour les crèches municipales et 136 pour les crèches privées).

« Ce troisième confinement de trois semaines que nous venons de vivre est encore différent, poursuit Rita Demblon. Beaucoup de professionnels découvrent cet exercice d'adaptation : ils doivent faire connaissance avec des enfants et des parents qu'ils ne connaissent pas ». Il en est de même pour les locaux et les personnels. Mais là encore, bienveillance et proximité avec l'enfant sont de mise. Quant aux familles, elles ont moins peur de confier leurs enfants. La preuve, le mardi 6 avril, l'Orange bleue comptait 73 enfants inscrits. « Au final, 48 viendront réellement. Un chiffre plus important que lors du premier confinement mais qui, comme l'an dernier, n'aura pas nécessité l'ouverture d'une seconde structure », ajoute l'élue.

Comme en mars 2020, les parents ainsi que les assistantes maternelles ou parentales bénéficient toujours d'une écoute et d'un accompagnement : espace rencontre à la Villa Familia, consultations médicales et échanges autour de la parentalité en tout petits groupes à la PMI. De même, dans la structure ouverte pendant le confinement, les équipes profitent d'un temps d'écoute privilégié avec un psychologue. « L'occasion pour les personnels de partager leurs difficultés, d'évacuer leur stress éventuel ou, au contraire, de mettre en avant les choses qui fonctionnent. Un temps qui vient aussi valoriser le travail de chaque agent mobilisé sur l'Orange bleue », précise Sandrine Lachance, directrice de la crèche.

La crise a également eu le mérite de mettre en avant des usages et techniques efficaces qui ont été pérennisés au fil des confinements successifs. Par exemple, l'utilisation de la vapeur sèche (produit virucide et bactéricide) pour nettoyer et désinfecter les surfaces, poignées de portes, vêtements et jouets. Une habitude qui avait fait ses preuves avant la crise et qui aujourd'hui prend encore plus de sens.

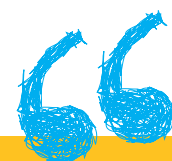
Une nouvelle manière de travailler ensemble

Transformer une difficulté en une opportunité, c'est aussi ce qu'on peut dire aujourd'hui lorsqu'il s'agit

de faire le bilan de l'activité dans les structures petite enfance. Les personnels ont fait preuve de solidarité entre eux et à l'égard des familles. « La difficulté a aussi été de composer avec des personnels en arrêt maladie ou cas contacts. Un souci supplémentaire qui nous a conduits, depuis janvier dernier, à diminuer l'amplitude horaire de quatre structures (jardin d'enfants Toutain, crèches Les Petits Poucets, Les Trianons et les Cigognes) et parfois à fermer, sur demande de l'Autorité régionale de santé, certaines sections. Deux crèches ont été concernées : le Château et Les Petits Pas. Au total, on compte 19 jours de fermeture de sections et 354 jours d'arrêts maladie ou mise à l'isolement. Pour autant, la Ville a toujours fait le maximum pour faciliter l'accueil des enfants aux familles rueilloises et a pu compter sur des personnels engagés et disponibles », explique l'adjointe au maire.

Mixer les équipes, un choix obligé pour permettre d'assurer un roulement, a été aussi l'occasion pour les agents d'apprendre à travailler avec d'autres personnels issus d'autres structures que les leurs et donc de se connaître et d'échanger pratiques et expériences. Une solidarité spontanée s'est mise en place dans le contexte de la crise et a permis de contribuer au bien-être quotidien des enfants et de leurs familles.

« Avec le contexte actuel, nous devons parfois faire face à une pénurie d'agents dans nos structures et ce n'est pas toujours simple ! Néanmoins, Rueil ayant à cœur de répondre au plus près aux besoins des familles, la Ville est à pied d'œuvre afin de recruter, le plus rapidement possible, des personnels petite enfance pour renforcer les équipes de ses structures. Un chantier sur lequel nous sommes fortement mobilisés en multipliant des partenariats divers : Pôle emploi, écoles de formation et cabinet de recrutement spécialisé, grâce à la validation du maire, afin de pouvoir ouvrir les places gelées dues au manque de personnel », conclut Rita Demblon.



« J'ai pris mes fonctions en février dernier. Avant, j'étais directrice de la crèche du Château mais je connaissais bien la crèche de l'Orange bleue puisque je fonctionnais en binôme avec sa directrice. Lors du premier confinement, j'y suis donc venue en renfort de direction. Aujourd'hui, les choses ont un peu évolué. Les familles ont moins peur de mettre leur enfant en crèche, ce qui fait que nous avons eu plus d'inscrits. En tant que directrice, j'ai souhaité organiser les plannings avec un souci d'équité, tout en étant à l'écoute des agents. Autrement dit, l'idée est de faire davantage appel aux personnels n'ayant pas été sollicités lors du premier confinement et venant des autres structures petite enfance de la ville et de permettre ainsi aux équipes de l'Orange bleue, particulièrement en première ligne à ce moment-là, de se ressourcer. Elles sont toujours présentes mais plus en qualité de chef d'orchestre pour permettre aux agents des autres crèches de se repérer facilement et rapidement au sein de la structure. Un autre objectif a été aussi de garantir une qualité de présence optimale pour les enfants, ce que nous avons pu faire en mobilisant une quarantaine d'agents fonctionnant en roulement. Chaque enfant a donc l'assurance d'avoir la même accueillante au moins trois jours de suite. Un plus pour préserver le lien et la proximité avec l'enfant et rassurer les parents. L'ensemble des agents ont pleinement adhéré à ces nouvelles modalités d'accueil, ce qui fait vraiment chaud au cœur ! »

Sandrine Lachance, directrice de la crèche l'Orange bleue.



Toute une ville **derrière**



En plus d'y faire ses courses, les marchés sont pour Xabi Elizagoyen, l'adjoint au maire aux Commerces, l'occasion d'échanger avec les forains et les Rueillois.

Entre confinements, couvre-feu et protocoles sanitaires, les commerçants et artisans sont mis à rude épreuve depuis plus d'un an. Dès le début de la pandémie, la Ville s'est employée à leur apporter son aide, dans le respect des restrictions imposées. Avec le soutien remarquable des Rueillois.

► Marilyn Deret

Rueil-Malmaison en fait la démonstration depuis mars 2020 : « Nous pouvons, au niveau local, aider les commerçants et artisans impactés par la crise sanitaire, avec des décisions pragmatiques et des initiatives innovantes », soutient Xabi Elizagoyen, adjoint aux Commerces, à l'Artisanat, aux Affaires économiques et à l'Emploi. En un an, en effet, la Ville a mis en place une diversité d'actions permettant de maintenir le lien avec la clientèle ainsi qu'un minimum d'activité. Il y a d'abord eu le site Rueilboutiques.fr et les journées du commerce organisées en juin et septembre 2020. « Nous souhaitons, si les conditions sanitaires le permettent, renouveler cette animation fin juin et fin septembre pour soutenir la reprise de l'activité commerciale », annonce l'adjoint.

Une « excellente expérience »

D'ici là, les bars et les restaurants auront probablement rouvert leurs terrasses. Comme l'été dernier, le maire les autorisera à les étendre, quand cela est possible. En janvier dernier, il leur a également proposé un stand dans le « carré des chefs » mis en place sur les marchés. Une « excellente expérience » pour ceux qui ont saisi cette opportunité, qui vient s'ajouter à la mise en ligne sur J'aime rueiljeparticipe.fr de la liste des établissements assurant la livraison ou le click & collect. Même satisfaction du côté des treize commerçants et artisans qui ont été accueillis entre fin

mars et début avril sur les marchés, jusqu'à ce que ceux-ci soient réservés exclusivement aux denrées alimentaires et aux fleurs. « Les marchands ont fait preuve de solidarité envers leurs homologues sédentaires installés provisoirement à leurs côtés », se réjouit Chloé Henry, cheffe du service Commerce. La Ville avait mis en place le matériel nécessaire. La réserve citoyenne était également présente, comme depuis le début de la crise sur tous les marchés rueillois, distribuant du gel, s'assurant du respect du port du masque, des distanciations sociales...

Soutenir le commerce de proximité

« Nous sommes constamment à l'écoute de nos commerçants et artisans, ce qui nous permet d'être réactifs et de répondre au mieux à leurs besoins », assure Xabi Elizagoyen, qui rappelle que des permanences sont assurées sur la ville en lien avec la CCI des Hauts-de-Seine depuis septembre 2020. « Avec les conseils de village également, tout un écosystème s'est créé pour soutenir le commerce de proximité », se félicite Laurent D'Avrincourt, directeur du pôle Cadre de vie.

Sensibilisés par une campagne de communication, les Rueillois aussi ont répondu présent, comme à la fin de l'année dernière lorsqu'ils se sont rendus en nombre dans les boutiques éphémères. À tous, merci !

ses commerçants

Jean-François Cohen, gérant du magasin de prêt-à-porter Street life en centre-ville

« Notre présence sur le marché a été bénéfique »

« Dès le début du troisième confinement, j'ai demandé à la mairie la possibilité pour les commerces sédentaires dits non essentiels de débarrer leur marchandise devant leur boutique. Cette proposition ayant été rejetée par la préfecture, je remercie le maire d'avoir mis à notre disposition un espace sur le marché du centre-ville. J'ai immédiatement saisi cette opportunité, en dépit des difficultés logistiques, pour les mêmes raisons qui m'avaient conduit à inscrire mon magasin sur le site Rueilboutiques.fr : conserver, malgré la fermeture, de la visibilité et un lien avec la clientèle. Notre présence sur le marché, deux samedis de suite, a été bénéfique : nous étions contents de retrouver nos clients – et réciproquement – et avons pu réaliser un peu de chiffre d'affaires. »

Valérie Quennesson, céramiste à Buzenval

« Nous avons besoin d'être soutenus en cette période »

« Après l'annonce du nouveau confinement en mars, n'ayant plus aucune activité – ni vente ni cours –, j'ai évidemment répondu présent quand la mairie m'a proposé un stand dans le "carré non essentiel" sur le marché du samedi matin en centre-ville. Cette opportunité m'a permis de me faire connaître au-delà de mon quartier et de ma clientèle habituelle, même si je n'ai pas réalisé beaucoup de ventes. Déjà, à la fin de l'année dernière, j'avais eu la chance d'être accueillie dans la boutique éphémère de la rue de la Libération qui, grâce à la communication de la Ville et à la mobilisation des Rueillois, avait reçu beaucoup de visites. Toutes ces initiatives sont importantes et appréciées car nous avons besoin, en cette période, d'être soutenus. »

Éric Khodja, gérant des restaurants L'entremer et Chez Lulu à Rueil-sur-Seine

« Nous espérons pouvoir continuer les marchés »

« Nos deux restaurants étaient fermés depuis plus de deux mois quand la mairie nous a proposé de nous installer dans le "carré des chefs" sur les marchés de Rueil-sur-Seine et du centre-ville. Et nous y sommes toujours ! Nous avons pu ainsi remettre en route nos cuisines, renouer le lien avec nos employés, retrouver nos clients et même en conquérir de nouveaux. Cette présence sur les marchés a aussi fait évoluer notre position sur la vente à emporter. Alors que nous n'envisagions pas de la développer auparavant, nous proposons aujourd'hui en bocal deux entrées, deux plats et deux desserts différents chaque semaine. Et cette offre pourrait perdurer, d'autant que nous espérons pouvoir continuer les marchés après la réouverture de nos restaurants. »

« Artisan du Tourisme des Hauts-de-Seine », édition 2021 : cinq Rueillois labellisés !



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le département des Hauts-de-Seine viennent de désigner la nouvelle promotion du label « Artisan du tourisme des Hauts-de-Seine ». Au total 84 artisans ont reçu le précieux label pour l'édition 2021, parmi lesquels cinq Rueillois, deux nouveaux et trois renouvellements.

Nouveaux

- La céramiste Nathalie Leroy, située 35 rue du Gué. Dans son atelier, elle vous invite à découvrir ou approfondir toutes les techniques de la céramique sous la forme de cours hebdomadaires, de stages découverte. L'occasion de découvrir aussi ses créations, notamment en grès blanc.
- La bijoutière Émilie Beure d'Augères, gérante de la boutique Mailles précieuses, 56 rue d'Estienne d'Orves. Elle a souhaité retrouver la continuité et la régularité des mailles de tricot en remplaçant le fil de laine par un fil de métal précieux.

Renouvelés

- Laurent Callu, gérant de la Maison Callu, boucher, tripier, traiteur. La maison, fondée en 1973, travaille directement avec les éleveurs et tout est fabriqué maison. À (re)découvrir sur les marchés du centre-Ville, de Buzenval et des Godardes.
- Le chocolatier Gilles Cresno, situé 63 rue Gallieni (atelier-boutique) et aussi place de l'Église (et dans le centre E.Leclerc de Nanterre). Depuis presque 15 ans, sa réputation, fondée sur des chocolats d'une extrême finesse à prix doux, s'est largement répandue au-delà des frontières de Rueil et Nanterre.
- Isabelle Soupe, joaillière, a ouvert son atelier-boutique de joaillerie, In Fine Joaillerie, 9 rue de l'Église. La possibilité de créer un bijou sur mesure de très haute qualité reflétant votre personnalité.



Le marché Jean-Jaurès est beau !

Entre le 29 mars et le 21 avril, vous avez été nombreux à voter pour le concours organisé par TF1 pour élire « Votre plus beau marché » de France. Les résultats régionaux ont été annoncés le 23 avril, dans le JT de 13h. Malheureusement, il n'a pas été retenu, mais pour les Rueillois il sera toujours beau !

En direct du « Complexe omnisport Alain-Mimoun »

C'est au « Complexe omnisport Alain-Mimoun » (ainsi nommé le 2 février, lors du précédent conseil municipal, lire Rueil Infos de mars, page 19) qu'a eu lieu, à 17h, toujours pour respecter les mesures de distanciation et le couvre-feu à 19h, le conseil municipal du 31 mars. 60 délibérations étaient à l'ordre du jour : retour sur les principales. ▶ Anna-Maria Conté



« Je suis heureux de vous accueillir en ce lieu d'exception, ce "temple du sport" de 21 000 m² construit par l'architecte de renom Rudy Ricciotti. Cette structure regroupe en un seul lieu 3 équipements, un centre aquatique, un gymnase et une aire de sports extérieurs, ce qui nous a permis d'économiser 17 millions d'euros ! », a déclaré le maire avant de faire le point sur la crise sanitaire et ouvrir la séance.

Le "Parc des bords de Seine"

Parmi les premières délibérations, une a été présentée dans le détail. En montrant les plans, le maire a rappelé que, dans le cadre de la vente du site du club Esso, la Ville a fait valoir son droit de préemption pour pouvoir l'acquérir. « Certes, nous avons investi une somme : 3 millions d'euros ! Un prix raisonnable pour ce domaine (inconstructible !) de 6 hectares (lire pages 6-7) que nous allons restituer aux Rueillois dès la mi-mai après les quelques travaux d'aménagement. Je vous propose d'appeler ce nouvel écrin de verdure "Parc des bords de Seine" ». La dénomination a été votée à l'unanimité.

Juste après, le maire, ayant entendu les arguments des élus d'opposition demandant l'organisation de groupes de travail afin d'élaborer ensemble plusieurs projets, a décidé de retirer de l'ordre du jour certaines délibérations. « Votre requête est tout à fait légitime, leur a-t-il lancé. Le nouveau

règlement intérieur du conseil municipal, la création d'un conseil consultatif municipal et la modification de la charte de fonctionnement des conseils de village sont des outils de démocratie participative. Si vous avez le sentiment de ne pas avoir été vraiment entendus par les services et les élus, je retire ces délibérations et j'attendrai un accord consensuel avant de les remettre au vote lors d'un prochain conseil ! »

Le budget supplémentaire

Par la suite, c'est François Le Clec'h, l'adjoint aux Finances, qui s'est chargé de la présentation d'une série de délibérations parmi lesquelles l'adoption des comptes de gestion 2020, du compte administratif 2020 et le budget supplémentaire 2021 de la Ville. « C'est un exercice obligé, car le budget primitif, voté en décembre, ne pouvait pas tenir compte des derniers reports et des dépenses. Après en avoir précisé les détails*, François Le Clec'h a annoncé son montant : 21,6 millions d'euros ! Ce volume correspond principalement aux reports de crédits d'opérations financées en 2020, qui n'ont pas débuté ou qui n'étaient pas achevées au 31 décembre, comme l'acquisition du club Esso sports ! »

Des taxis pour les victimes

Autre délibération importante, la « convention de partenariat pour la prise en charge des frais de taxi

des victimes de violences conjugales », défendue par Blandine Chancerelle, adjointe au maire aux Affaires sociales et familiales. « Avec cette proposition, la Ville entend poursuivre son engagement dans ce domaine, a-t-elle indiqué. En effet, en sachant que le dépôt de plainte doit être accompagné par un constat réalisé au centre médico-judiciaire de Garches et que le trajet entre les deux villes constitue souvent un frein pour les victimes, nous souhaitons mettre en place ce service dont les frais seront pris en charge par le C.C.A.S. »

Enfin, la consultation de notre commune de la part des villes de Garches, Nanterre, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson pour la mise en place de la zone à faibles émissions métropolitaine (Z.F.E.) sur leur territoire, a permis au maire de revenir sur ce dispositif visant l'amélioration de la qualité de l'air (lire page 13).

La séance s'est conclue avec l'annonce de la date du prochain conseil fixé au 27 mai (information à vérifier à l'approche de la date sur villederueil.fr).

*Le public n'étant pas admis à cause des restrictions sanitaires, le conseil était filmé et transmis en direct sur YouTube où il peut être (re)visionné à tout moment.



Malgré les contraintes, Rueil avance...

Malgré la crise de la Covid, la vie locale se poursuit. Le nombre de familles dans nos parcs et nos bois en est la preuve. Chacun respecte, en grande partie, les règles mais cela prouve un besoin de « liberté » et de respiration. Avec le nouveau « Parc des bords de Seine » (ex stade Esso), la Ville poursuit sa protection écologique pour notre vie locale.

Malheureusement les activités sportives associatives sont pénalisées. Les centres de foyers des jeunes sont fermés par instruction préfectorale. Cela entraîne que nos sportifs en herbe ou les grands sont sur nos espaces libérés (6 maximum normalement) ou sur les stades ouverts aux familles à Buzenval ou à Pleine-Gare (espace Lenoble). La médiation, le service jeunesse ainsi que celui des sports sont présents par les animateurs. Mais il faut constater que l'engouement est très important. Cependant tous ferment à 19h par le couvre-feu. Une meilleure action sera réalisée une fois l'école ouverte et le déconfinement levé. Espérons cela rapidement !

Une campagne contre le rodéo est lancée, elle se duplique en film, tracts, messages sur le terrain. Là il s'agit de prévention. Mais conjointement les sanctions tomberont. La Ville a mis en place la vidéo verbalisation. Elle s'applique place Noutary ou sur les axes routiers où les deux roues ne respectent pas la réglementation. Un article dans ce bulletin municipal y est consacré. On ne peut pas dire que Rueil ne s'implique pas sur cette question.

L'opposition évoque dans sa précédente tribune qu'elle est muselée. Au moins si elle s'inquiète d'avoir du mal à parler, elle peut écrire des tribunes à « charges » et elle ne s'en prive pas !

Ils oublient que le maire en conseil municipal a retiré trois délibérations, l'opposition demandant une concertation. C'est le cas pour le règlement intérieur ou le Conseil consultatif. Des groupes de travail sont en place, et on verra le niveau de leur implication et de leurs propositions. Il ne suffit pas de « monter sur une chaise et crier concertation... concertation » si on n'a rien d'intéressant à proposer. Soyons ouverts on verra !

Enfin la Ville lance de nombreuses concertations sur les changements de circulation de rues, sur de nouvelles zones de stationnement payantes avec le tarif résidentiel, sur le réseau de chaleur...

À chaque fois des réunions publiques en visio-conférence sont organisées et annoncées sur le site de la Ville et par des lettres dans les boîtes aux lettres. N'hésitez pas à y participer. C'est de la « démocratie participative » où l'on ne voit pas souvent l'opposition. Heureusement les Rueillois sont là, participent, proposent, modifient par des débats constructifs.

Notre Ville avance, se développe harmonieusement, tenant compte de l'intérêt public. Elle prépare l'organisation des prochaines élections régionales et départementales pour les 20 & 27 juin prochain. Une affaire difficile à mettre en place car à chaque fois il y a deux urnes et il faut au moins 300 personnes pour assurer un bon fonctionnement des opérations. Notez bien ces dates et venez voter pour montrer votre intérêt pour nos institutions : le Conseil régional et le Conseil départemental. Ces collectivités apportent de nombreuses subventions aux projets communaux. Deux procurations par personne sont possibles.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE

« REEL ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Anne Hummler, Hugues Ruffat, Francine Paponnaud, Nicolas Redier, Anne-Françoise Bernard, Pascal Perrin

CHANGEMENT DE CAP ?

Notre dernière tribune « Attention Danger ! » ainsi que celle du Renouveau pour Rueil (*lire ou relire Rueil Infos N° 386 d'avril 2021*) auraient-elles été entendues ?

Lors du dernier conseil municipal du 31 mars, nous **nous sommes opposés à trois délibérations** :

- N° 42 : approbation du nouveau règlement intérieur du Conseil
- N° 43 : création du Conseil consultatif municipal de la Ville
- N° 44 : modification de la charte de fonctionnement des conseils de village

Notre argumentation tenait principalement au fait que les groupes d'opposition, dont la représentativité est près de la moitié de l'électorat rueillois (rappel : 50,74 % au premier tour et 49,89 % de voix au second tour

des élections municipales 2020), n'avaient pas été conviés aux réunions préparatoires et aux conclusions, ni entendus malgré nos propositions écrites remises au maire dès octobre dernier.

L'entre-soi et les petits arrangements entre amis de la majorité municipale étaient tellement flagrants que le maire a retiré ces trois délibérations et demandé aux adjoints en charge de programmer des commissions de travail avec l'opposition.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la décision du maire et espérons que les conclusions seront à la hauteur de nos espérances démocratiques et légitimes !

Et si vous voulez améliorer et bâtir une vraie vie politique locale, n'hésitez pas à nous envoyer par mail (adresses ci-dessous) vos

propositions et suggestions. Par avance merci !

Autre sujet de satisfaction, la Ville a pré-empté et acheté le parc Esso des Bords de Seine. Une belle opportunité pour agrandir et sanctuariser la Coulée verte.

Enfin et malgré la pandémie, les élections départementales et régionales ont été maintenues. Elles se dérouleront les 20 et 27 juin. Ce sera l'occasion pour les Rueilloises et Rueillois d'élire le binôme, femme et homme, qui représentera la Ville au Conseil départemental et de **mettre Rueil-Malmaison au cœur des Hauts-de-Seine**.

Nous vous souhaitons un rapide retour à la vie normale mais, surtout, continuons ensemble à nous protéger !

François JEANMAIRE, francois@jeanmaire.net
Anne HUMMLER, ahummler@inferential.fr
Hugues RUFFAT, hruffat@yahoo.com
Francine PAPONNAUD, fpaponnaud@gmail.com

Nicolas REDIER, nicolas.redier@gmail.com
Anne-Françoise BERNARD, jacks.bernard@yahoo.fr
Pascal PERRIN, pascal.perrin.pp@wanadoo.fr

« LE RENOUVEAU POUR RUEIL »



De gauche à droite : Vincent Poizat, Martine Jambon, Patrick Indjian, Jocelyne Joly, Jean-Marc Cahu

Le conseil consultatif municipal : une bonne idée à condition...

La démocratie représentative est en crise. Seule une minorité d'électeurs.trices se rendent désormais aux urnes pour les élections locales et une majorité croissante de nos concitoyen.ne.s ne se reconnaissent plus dans leurs représentant.e.s.

Nous croyons qu'une des solutions est de réinjecter de la démocratie directe dans le processus décisionnel et ce à tous les niveaux des échelons démocratiques de notre pays.

L'occasion se présente au niveau municipal avec le projet de la municipalité de créer un conseil consultatif municipal afin « de contribuer à la réflexion du conseil municipal dans l'élaboration de grands projets innovants structurant une vision d'avenir à long terme pour le développement de la ville ».

Pour que ce conseil ne soit pas une institution supplémentaire dépourvue de pouvoir et d'influence nous faisons les propositions suivantes :

- Ce conseil sera composé de citoyen.ne.s tiré.e.s au sort en s'assurant de la parité femme-homme.
- Les membres de ce conseil se répartiront entre différentes commissions de travail thématiques qui pourront être : engagement citoyen et vivre ensemble / transition énergétique & économie circulaire / déplacement et organisation de la ville / éducation et accueil des plus jeunes / épanouissement artistique, culturel et sportif / santé, solidarité et seniors.
- Le conseil élira son président qui coordonnera l'activité de l'assemblée. Chaque commission nommera un représentant qui coordonnera l'activité de la commission. Nous préconiserons des processus décisionnels liés à la coopération.
- Ce conseil disposera d'un budget de fonctionnement pour pouvoir organiser son activité : appuyer sa réflexion sur l'intervention de spécialistes.

Enfin il est fondamental que ce conseil dispose d'un véritable pouvoir prescriptif auprès des représentants élus pour légitimer pleinement son existence. Ses recommandations devront être instruites par les services de la Ville pour être affinées et retravaillées afin d'être présentées dans une délibération en conseil municipal permettant son adoption le cas échéant.

Seule une totale liberté de pensée et de parole et un véritable pouvoir de prescrire des solutions au conseil municipal permettront à ce conseil d'acquiescer une authentique légitimité. Ainsi il redonnera à nos concitoyens goût à la vie politique. En participant aux décisions ayant un impact sur leur ville et leur environnement, les Rueillois se remobiliseront pour la politique et retrouveront un sens à aller voter lors des élections locales.

Vincent POIZAT, vincent.poizat@mairie-rueilmalmaison.fr
Martine JAMBON, martine.jambon@mairie-rueilmalmaison.fr

Patrick INDJIAN, patrick.indjian@mairie-rueilmalmaison.fr
Jocelyne JOLY, jocelyne.joly@mairie-rueilmalmaison.fr

Jean-Marc CAHU, jean-marc.cahu@mairie-rueilmalmaison.fr

La culture bat au rythme

Si la médiathèque est au cœur de l'actualité culturelle de ces derniers mois, elle s'apprête à être rejointe par toutes les autres structures de la Ville pour battre à l'unisson et célébrer ensemble le retour de jours meilleurs pour la culture, et donc pour nous tous. Si tout va bien, les mois de mai et juin vont être chargés en événements, soyez prêts ! ▶ Sandrine Gauthier



« **T**ous les directeurs et directrices de nos infrastructures culturelles et leurs équipes n'ont qu'une hâte : retrouver leur public, reprendre le cours de leur programmation et partager le fruit de leur travail de ces derniers mois avec tous les Rueillois », affirme Laurence Inçaby, directrice du pôle Culture de la Ville. Et Béatrice Branellec, la directrice de la médiathèque, d'enchaîner : « Nous avons la chance de pouvoir rester ouverts et cela implique de nous adapter en permanence, au gré des règles sanitaires et de leur évolution au fil des mois ». Ses équipes - composées de vingt-huit bibliothécaires sur les trois établissements du réseau de lecture publique - doivent en effet trouver le juste équilibre pour accueillir les amateurs de lecture, plus nombreux le mercredi, le week-end et pendant les vacances scolaires, tout en respectant les gestes barrières et la distanciation physique. À en croire les chiffres (voir encadré), les méthodes utilisées sont bonnes et le succès toujours au rendez-vous grâce aussi aux moyens que le maire leur a accordé ! Il faut dire que la médiathèque a su s'adapter aux envies et nouvelles habitudes de son public, ou devrait-on dire de ses publics. Béatrice Branellec nous en dit plus : « nous avons assisté à une véritable explosion de la consultation numérique. En effet, depuis le premier confinement, tous nos abonnés* ont accès, gratuitement, à une dizaine de ressources numériques, depuis le site de la médiathèque ». Si les thématiques autour de l'aide aux devoirs, du yoga et de la cuisine ont atteint

Succès confirmé pour la médiathèque !

La preuve en quelques chiffres, pour l'année 2020 :

- + de 200 600 titres au catalogue, tous supports confondus
- + de 297 500 documents prêtés
- 20 400 réservations de documents (système de click and collect)
- 160 831 pages de livres numériques lues (contre 21 581 pages en 2019)
- 7 800 consultations de pages de presse en ligne (contre 4 800 pages en 2019)
- 112 400 visites sur le site internet mediatheque-rueilmalmaison.fr
- Près de 1 000 abonnés à la page Facebook

des sommets au début, les sujets de prédilection de ces consultations numériques tournent plus aujourd'hui autour de l'autoformation. Apprendre une nouvelle langue en ce moment ? Quelle bonne idée !

En mai, lis ce qu'il te plaît !

Parce qu'ils ont plus de temps (pour les vidéos et la console, mais pas seulement) « et parce que nous avons conscience que la période est compliquée pour les enfants, entre confinement et couvre-feu, la médiathèque met l'accent sur son jeune public », souligne Valérie Cordon, adjointe au maire aux Affaires culturelles. « Nous avons transformé le "Salon du livre jeunesse" en un "Mois de la littérature jeunesse", en partenariat avec la librairie L'Oiseau-Lyre et l'espace culturel E.Leclerc », explique Béatrice Branellec. Que les parents le notent d'ores et déjà sur (ou dans) leurs tablettes : l'événement aura lieu du 21 mai

au 19 juin, à la médiathèque donc, et sera ponctué d'ateliers animés par des illustrateurs, de rencontres entre le public et les auteurs, le week-end, et les très attendues séances de dédicace avec les stars littéraires du moment.

En ce « Mois de la littérature jeunesse », les plus petits auront droit, les 21 et 22 mai, à une lecture musicale de Bulle et Bob, les personnages créés par Natalie Tual. Quant aux grands, enfants et parents, ils sont invités à la superbe exposition de l'illustrateur Laurent Corvoisier, un souffle de poésie qui fait du bien aux yeux ! « Installée dans le hall, du 15 mai au 25 juin, cette exposition sera à découvrir en mode dynamique, comme c'est toujours le cas dans nos espaces documentaires », précise Béatrice Branellec.

Et dans les bibliothèques de quartier, qu'est-ce qu'il se passe ? La fréquentation est également bonne à l'espace Renoir et à la bibliothèque des

de la **vi(II)e**



Les ados vont adorer

Vous le savez (mais eux peut-être pas) : depuis le mois de mars, l'abonnement annuel est totalement gratuit pour les moins de 18 ans. Et pour les attirer entre ses murs, la médiathèque repense actuellement son offre à destination des ados, autour du livre numérique, dès la rentrée de septembre, et des jeux vidéo, avec des nouveautés dont nous ne manquerons pas de vous reparler.

Mazurières, dans le respect de la jauge maximale, de respectivement quinze et dix personnes, bien entendu. Des événements liés au Mois de la littérature jeunesse s'y dérouleront les mercredis, renseignez-vous et inscrivez-vous sans attendre ! ► **S.G**

*À noter, pendant le premier confinement le maire avait souhaité que les ressources numériques soient accessibles gratuitement à tous les Rueillois

Médiathèque Jacques-Baumel :

- 15-21 boulevard du Maréchal Foch
Tél. : 01 47 14 54 54

Ouverte le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 13h à 18h, le samedi, de 10h à 18h, et le dimanche, de 14h à 18h.

- mediatheque-rueilmalmaison.fr.

Facebook et Instagram :

@mediathequerueil

- Le « Mois de la littérature jeunesse », du vendredi 21 mai au samedi 19 juin, aux heures d'ouverture de la médiathèque. Accès libre.

Vivement « Les beaux jours de la culture ! »

À année exceptionnelle, dispositif exceptionnel. « L'actualité pousse la "culture" à emprunter de nouveaux chemins, à s'exprimer autrement, hors de son cadre habituel. C'est pour quoi nous en proposons une nouvelle vision dans l'espace public. Une manière aussi de valoriser nos parcs, nos places, nos jardins... », contextualise Valérie Cordon, adjointe au maire aux Affaires culturelles. Voici venus donc « Les beaux jours de la culture », « un ensemble de rencontres impromptues avec les différentes expressions culturelles » résume Laurence Inçaby, directrice du pôle Culture. Projetons-nous dans quelques semaines : nous pourrions sortir plus facilement et ce sera alors un bonheur d'en profiter ! En extérieur, donc, et en petits comités, « Les beaux jours de la culture » vous invitent à célébrer le retour d'une vie que nous espérons la plus normale possible.

Tous les arts représentés

Qu'elles soient pratiquées par des amateurs, au sein des très nombreuses associations rueilloises ou par des professionnels en mal de représentations, les disciplines artistiques seront toutes là pour animer cet événement.

Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent, diverses

expositions photos seront accrochées aux grilles de nos parcs et, sur la façade du théâtre André-Malraux, une présentation hors norme, sur le thème des autoportraits masqués, sera signée par les élèves de l'École municipale d'art. La musique sera bien sûr de la partie, avec la « fête de la musique » et l'organisation de petits concerts en centre-ville. L'orchestre symphonique du conservatoire sera présent dans la cour d'honneur du château de Malmaison, pour une grande commémoration de la mort de l'empereur (année napoléonienne oblige !), quand le théâtre de verdure résonnera aux sons du jazz. Culture et histoire s'associeront pour vous proposer un parcours inédit dans le centre-ville, photos d'archives à l'appui, et un Cluedo géant à vivre en famille. Il y aura aussi de la danse, du cirque... et un cinéma de plein air, le 26 juin, sur les bords de Seine.

Un kiosque itinérant sillonnera la ville pour vous informer et vous confirmer la tenue des spectacles et animations des « beaux jours de la culture », ouvrez l'œil ! ► **S.G**

« Les beaux jours de la culture »,
du 29 mai au 30 juin
Programme complet sur culturueil.fr
et les réseaux sociaux de la Ville.



Du neuf pour votre rentrée !

C'est loin, mais c'est maintenant qu'il faut y penser ! Les acteurs culturels de la Ville vous préparent une rentrée sous le signe du renouveau. En effet, le maire a souhaité que tout soit prêt pour la réouverture (espérons-le !) des salles. Alors, à vos claviers et offrez-vous, dès à présent, de jolis moments de bonheur... ► Morgane Huby

Le théâtre André-Malraux en piste pour une nouvelle saison pleine de joies à partager !

« **R**ecréer du lien avec les Rueillois, qu'il s'agisse d'un public fidèle ou de nouveaux spectateurs, qui jusqu'ici n'auraient encore jamais franchi les portes du Tam, voilà ce qui nous a guidés dans la préparation de notre nouvelle saison, résume Anne Habermeyer, directrice de la programmation. Celle-ci se veut donc à la fois fédératrice, joyeuse et festive avec des spectacles populaires, qui font du bien et célèbrent aussi ce goût du bien-être ensemble et du partage ».



québécois par la Compagnie Les 7 doigts de la main), *Allegria* (danse hip-hop de Kader Attou), *Cœur de Pirate*, Claudio Capeo, Rosemarie Standley (chanson), les Mangeurs de Lapin (music-hall pour toute la famille), des one-man show d'humoristes. L'équipe du Tam a eu aussi l'opportunité de reprogrammer des spectacles internationaux comme Sao Paulo Dance Company (danse), Cheryl Pepsii Riley (chanson, hommage à Aretha Franklin) ou les Umbilical Brothers (mime et bruitage).

Quant aux nouveaux spectacles proposés, ils vous promettent leur lot de surprises, de têtes d'affiches, d'immanquables comme *Une Histoire d'amour* d'Alexis Michalik, *La maison du loup*, dernière création de Benoît Soles (auteur de *La machine de Turing*), sans oublier la touche insolite d'un « Ecran Pop » (projection du film culte *Grease* pour un karaoké géant et festif). Vous êtes conquis ?



En pratique

Découvrez la nouvelle saison sur tam.fr, en ligne dès le 21 juin, accompagnée de la sortie d'une nouvelle application TAM. Sur le site tam.fr et à l'accueil :

- 4 septembre : ouverture de la billetterie pour les abonnés
- 18 septembre : ouverture de la vente de billets à l'unité
- 24 et 25 septembre : ouverture de la saison avec *J'ai des doutes* de François Morel, hommage à Raymond Devos.

Rueil culture loisirs dévoile son projet de rentrée !

La Fabrique *in Situ* est le nouveau projet de Rueil culture loisirs (RCL) qui sera lancé en septembre 2021. Vous retrouverez toutes les pratiques sportives et artistiques auxquelles vous êtes habitués, et vous découvrirez de nouvelles formules. Parmi celles-ci, les ateliers de la biodiversité. Ils se dérouleront le samedi, pendant deux ou trois heures, tout au long de la saison. « L'idée est de permettre au Rueillois de découvrir l'ensemble de nos sites et de lier intimement les problématiques de développement durable et les loisirs », explique Emmanuelle Schmitt, la directrice. Visite de jardins, interprétation plastique de la nature, parcours d'initiation à la biodiversité, fablab' de la récup', potager, marche nordique, tels en seront les thèmes. En complément, une rencontre intitulée *Comment va la Terre ?* sera proposée, sur trois jours, aux adolescents. Objectif : les faire réfléchir aux enjeux environnementaux avec la diffusion de films documentaires courts.

Autre nouveauté proposée : les modules projets. « Ils fonctionneront par cycle de trois à six séances autour de trois grands thèmes : le mouvement, les arts plastiques et les images, poursuit Emmanuelle Schmitt. Nous souhaitons avec cette formule rencontrer de nouveaux publics, surprendre les anciens adhérents et, pour l'ensemble des Rueillois, répondre à la demande de pratiques sur des périodes courtes. Ces cycles seront des moments privilégiés pour être en famille et découvrir des activités nouvelles, l'opportunité aussi de mixer les générations ou au contraire de cibler un public en particulier ».

En pratique

Ouverture des inscriptions et réinscriptions mi-juin. Plus d'informations sur rueilcultureloisirs.com. En plus de l'adhésion classique qui donne accès à tout le programme de la Fabrique *in Situ*, RCL proposera une « adhésion découverte » à petit tarif pour trouver « ses » activités.



Tout le monde peut sauver une vie

La réglementation évolue et impose la présence de défibrillateurs dans les établissements recevant du public. La Ville avait anticipé ces obligations puisque, depuis 2009, 28 défibrillateurs ont été installés. Actuellement, elle est en train d'équiper d'autres établissements selon un plan de déploiement progressif. Explications. ► Morgane Huby

Un déploiement progressif

Ainsi en mars, 27 DAE ont été déployés dans les établissements scolaires. Ce sont ensuite, début avril, les 11 équipements sportifs qui ont bénéficié de l'installation ou du remplacement d'un DAE, avec au total 17 nouveaux appareils installés. « Celui du gymnase Michel-Ricard, hébergeant à présent le centre de vaccination, sera remplacé prochainement et un DAE supplémentaire sera installé », précise Olivier Godon.

Début avril également, des défibrillateurs ont été installés dans huit crèches. « Ces appareils fonctionneront avec un mode enfant permettant d'envoyer un voltage moins élevé lors de la défibrillation », rassure Rita Demblon, adjointe au maire à la Petite enfance. Le déploiement d'autres DAE est en cours dans les structures culturelles et jeunesse. Quant à ceux mis à disposition sur la voie publique, ils seront eux aussi remplacés prochainement.

Un défibrillateur fonctionne en moyenne 10 ans, mais les constructeurs recommandent d'en changer tous les 6/7 ans car les composants électroniques sont en effet soumis à l'humidité, aux écarts de température, aux tests réguliers réalisés automatiquement... Dans ce cadre, une nouvelle plateforme de supervision permet aux services techniques de gérer en temps réel les appareils et d'assurer leur fonctionnement optimal.

À la portée de tous !

L'ensemble des DAE installés en ville répondent à un usage très simple. Le principe : si vous êtes témoin d'un malaise cardiaque, mettez en marche l'appareil et suivez les instructions. Vous dénudez la poitrine de la personne pour lui apposer les électrodes. S'il faut choquer la personne, le plus souvent, c'est l'appareil qui le fait tout seul. Au préalable, vous aurez alerté les secours (le 15, le 18 ou le 112) et démarré le massage cardiaque (les secours peuvent vous y aider à distance, via le haut-parleur de votre téléphone). Si ces gestes peuvent faire peur, rappelons qu'ils sont essentiels

pour sauver des vies et qu'il existe des outils pour vous former.

Se former aux gestes qui sauvent

La ville de Rueil va prochainement (re)former les agents de sa direction des Sports et les responsables d'associations sportives. Une décision motivée par la volonté d'être toujours plus réactif en cas d'accident cardiaque. En outre, « le service Prévention-Santé et Risques sanitaires organisera de nouveau des initiations aux gestes qui sauvent et à l'utilisation des défibrillateurs dès que le contexte sanitaire le permettra », promet Pauline Gateau, Cheffe du service Prévention-santé et Risques sanitaires.

En attendant, vous pouvez aussi vous rapprocher des antennes locales de la Croix-Rouge ou de la Protection civile qui proposent également des formations et tutoriels aux gestes qui sauvent et délivrent des conseils et informations en la matière.

La cartographie des défibrillateurs sera disponible dès fin mai sur villederueil.fr



Trois lettres, D-A-E (pour défibrillateurs automatisés externes), et une croix verte sur un boîtier, voilà à quoi on reconnaît un défibrillateur ! « Avec près de 50 000 arrêts cardiaques par an en France, c'est un véritable enjeu de santé publique qui se joue », indique le maire à l'origine du nouveau plan de déploiement. Quand on est témoin d'un malaise cardiaque, les premières minutes sont capitales dans la survie de la victime. D'où l'intérêt de pouvoir trouver un défibrillateur à proximité et de pouvoir s'en servir facilement. La réglementation (décret n°2018-1186) impose aux collectivités d'équiper leurs établissements recevant du public (ERP). « Depuis le 1^{er} janvier 2020, cette obligation concerne les ERP de catégories 1 à 3 (recevant + de 300 personnes), depuis le 1^{er} janvier 2021, celles de catégorie 4 (recevant - de 300 personnes) et, au 1^{er} janvier 2022, elle concerne les ERP de catégorie 5 (établissements dans lesquels l'effectif du public n'atteint pas le chiffre minimum fixé par le règlement de sécurité pour chaque type d'exploitation) », explique Françoise Roubinet, adjointe au maire à la Santé. Et à Olivier Godon, adjoint aux Sports, d'ajouter « Depuis 2009, 28 défibrillateurs ont été installés. Dans un premier temps, nous avons décidé de pourvoir les équipements sportifs car ce sont les lieux où il est le plus fréquent d'avoir un accident au cours d'une pratique physique ». Un plan de déploiement concernant d'autres structures est actuellement à l'œuvre.

Bricoler, c'est bien... au bon moment et sans bruit, c'est mieux !

Avec les beaux jours et, surtout, avec un peu plus de temps à la maison, dans le contexte actuel, beaucoup s'adonnent aux joies du bricolage et du jardinage. Mais attention : dans le respect des certaines plages horaires fixées par un arrêté municipal (consultable sur villederueil.fr). À vos outils ! ▶ Morgane Huby

Réaménager, rénover, embellir, c'est tendance lorsque le printemps est là. Pour autant, « *les bricoleurs en herbe ne doivent pas oublier que les petits travaux répondent à une réglementation stricte pour limiter les nuisances sonores et assurer la tranquillité du voisinage* », précise Philippe d'Estaintot, adjoint au Développement durable et à l'Environnement. Et cette période de télétravail doit induire le plus de civisme possible quand il s'agit de bruit de voisinage.

Ce que dit l'arrêté municipal

En 2019, la Ville a adopté un arrêté municipal fixant un cadre en matière de lutte contre les nuisances sonores. Dans l'article 4, il y est donc stipulé que les travaux ponctuels ou occasionnels, les activités de bricolage ou de jardinage, d'entretien d'espaces verts, qu'ils soient réalisés par des particuliers ou des professionnels, et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de générer des nuisances sonores, ne peuvent se faire que **les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h**. Des obligations d'horaires qui collent à celles fixées par le Conseil national du bruit. Parfois aussi, certains règlements de copropriété sont plus exigeants.

Solution à l'amiable

Et comment ça se passe en cas de problème de voisinage ? Si votre voisin effectue des travaux en dehors des horaires réglementaires ou que cela engendre d'importantes nuisances sonores, une première étape consiste à prendre contact avec lui pour l'informer de la gêne que cela vous cause. Si les nuisances perdurent, nous vous conseillons de

joindre le service Développement durable (01 47 32 57 44). Pauline Foucault, l'ingénieure chargée de projet air et bruit, a aussi pour mission de solutionner les litiges liés à ce type de nuisances. Objectif : amener les deux parties à régler leur différend à l'amiable. « *Selon le cas de figure et si le bruit concerne des équipements ou des activités, la Ville peut aussi être amenée à effectuer une mesure acoustique à l'aide d'un sonomètre* », précise-t-elle. Un rapport est ensuite remis aux deux parties. Si la réglementation n'est pas respectée, l'auteur des nuisances va devoir se mettre aux normes (changer ses appareils, en améliorer l'acoustique...) pour respecter les seuils de tolérance. Le dialogue et l'échange cordial sont très souvent suffisants pour régler les troubles de voisinage liés à des nuisances sonores causées par les petits travaux. Il suffit parfois même d'un seul coup de fil pour apaiser la situation !

Du bruit qui peut vous coûter cher

Les contrevenants à la réglementation en vigueur en matière de lutte contre les nuisances sonores s'exposent à des amendes dont les montants ne sont pas négligeables. En effet, les bruits de comportement (bricolage, jardinage) peuvent faire l'objet d'une amende de 450 € avec possibilité de confiscation.

Moralité, avant d'effectuer vos travaux de printemps, assurez-vous que vous respectez les horaires autorisés et que votre matériel n'est pas défaillant et donc source de pollution sonore pour les voisins. Et si votre voisin tond la pelouse à des heures indues, pensez d'abord à lui parler avant d'alerter qui de droit ! Il n'est pas forcément au courant des règles et bien vous en prendra de les lui rappeler. « *Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès* ! », dit Honoré de Balzac.

BRRRRRRRRRR





Nouveaux Rueillois, votre Ville vous accueille

Vous venez de vous installer à Rueil-Malmaison ! N'hésitez pas à rendre visite au service municipal des Nouveaux arrivants ou à nous signaler votre arrivée via ce lien villederueil.fr/nouvel-arrivant

Un accueil chaleureux, des brochures et des conseils utiles vous y attendent. Ensuite diverses invitations vous seront adressées.

Renseignements :

Service des Nouveaux arrivants
Pavillon des Jonquilles

37 rue Jean-Le-Coz

Mail : nouveaux.arrivants@mairie-rueilmalmaison.fr

Tél : 01 47 32 57 16

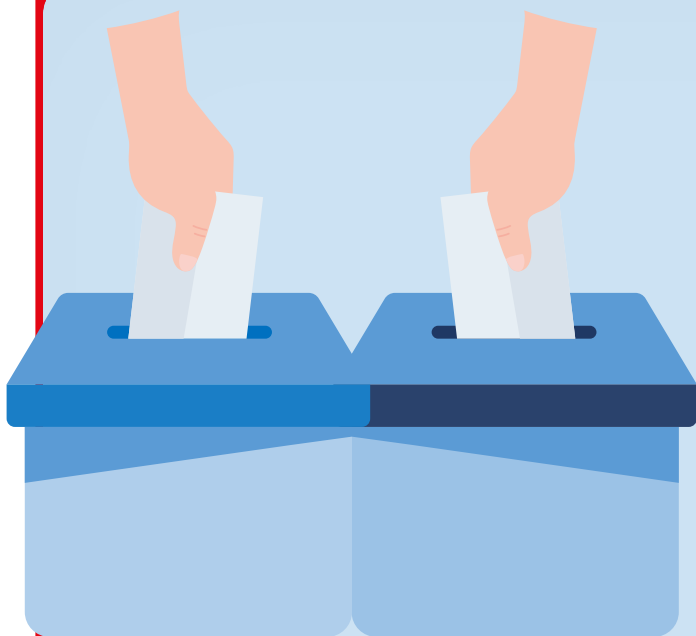
À vos agendas ! Quatre permanences se tiendront à notre stand d'accueil :

- mardi 25 mai 2021 de 8h30 à 12h30 au marché Jaurès – place Jean-Jaurès
- mercredi 26 mai 2021 de 8h30 à 12h30 au marché des Godardes – 59 avenue du Président Pompidou
- samedi 29 mai 2021 de 8h30 à 12h30 au marché Michel-Ricard – 8 rue Guy-de-Maupassant
- dimanche 30 mai 2021 de 8h30 à 12h30 au marché Noutary – place Marcel-Noutary



Alerte aux faux démarchages !

Attention aux démarchages d'entreprises se disant missionnées par la mairie et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) qui proposent un bilan thermique des habitations. Certains sont des faux démarcheurs et peuvent abuser de votre confiance, voire repérer les lieux. **Nous vous conseillons donc, si vous êtes intéressé pour réaliser des travaux de performance énergétique, de vous rapprocher directement de l'ALEC ou de profiter des permanences prévues à Rueil à cet effet.** Pour information : les permanences de l'ALEC ont lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le 3^e mardi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Maison de l'écoquartier, salle de l'écolab, place du 8-Mai-1945. Compte tenu du contexte sanitaire, les rendez-vous se déroulent en visioconférence. L'ALEC est joignable par téléphone au 01 46 49 10 08 ou par mail à contact@alec-pold.org



Double scrutin : élections régionales et départementales, les 20 et 27 juin

La Ville met à disposition gratuitement un transport adapté pour les personnes ayant des difficultés afin de se rendre aux bureaux de vote.

- **Pour les personnes à mobilité réduite**, réservation et renseignements par téléphone au 01 39 12 11 10 (société « le transport adapté francilien »). Merci de prévoir l'inscription au minimum 3 jours à l'avance. Attention, la centrale de réservation est fermée le week-end.
- **Pour les personnes « ayant des difficultés pour se déplacer »**, réservation et renseignements par téléphone au 01 55 47 14 50, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, jusqu'au jour même des élections.

Ouverture des bureaux de vote et du service Elections à l'hôtel de ville, 13 bd du Maréchal Foch, de 8h à 20h sans interruption.

S'agissant d'un double scrutin, des aménagements ont dû être réalisés sur tous les sites afin que les bureaux de vote soient agencés de manière à ce que vous puissiez voter aux régionales puis aux départementales dans une même salle. Tout a été réalisé afin de vous orienter le plus simplement possible.

Les électeurs qui ont un changement de lieu de bureau de vote seront informés par courrier qu'ils voteront à l'Atelier Grognard (bureaux 51 et 52).

Comment établir une procuration ?

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale sur le lien suivant maprocuration.gouv.fr. La nouvelle procédure Maprocuration sera largement dématérialisée. Cependant, le mandant devra ensuite présenter sa référence d'enregistrement et un titre d'identité au commissariat ou à la gendarmerie de son choix, qui validera le dépôt de demande qui sera transmis à la mairie, qui, elle, validera ou non la procuration.

La procédure « papier » existante est toujours d'actualité.

Le retour du marché des peintres !

Cette fois c'est vrai ! Son retour est prévu pour le 30 mai.

En effet, la date du 9 mai initialement fixée avait été annulée à cause des incertitudes liées à la crise sanitaire.



Profitez d'une distribution de bulbes sur vos marchés préférés !

Rendez-vous sur vos marchés préférés pour récupérer des bulbes, de quoi agrémenter joliment vos balcons et jardins !

- Marchés Jean-Jaurès : les mardis 11 et 25 mai
- Marché des Godardes : le mercredi 26 mai
- Marché Noutary : le dimanche 30 mai
- Marché de Buzenval : le vendredi 14 mai
- Marché Michel-Ricard : le samedi 29 mai

Solidarité :



Poussez le bouchon plus loin ! Ne jetez plus vos bouchons ! L'association France Cancer a été créée en 2003 à Cannes-la-Bocca, au siège social et reconnue d'intérêt général loi 1901. Elle a une méthode bien à elle pour financer la recherche contre le cancer.

Elle ne fait pas appel aux dons, elle récolte des bouchons de bouteilles en verre (vin, bière, cidre ou champagne). Les bouchons acceptés sont ceux en liège et synthétique. Cette collecte permet de recycler ces 2 types de bouchons qui, sans l'action de l'association, finiraient à la poubelle ménagère. Juste une précision, certains bouchons en liège ont un chapeau en plastique dur, il faut le couper et le mettre à la poubelle ménagère. Exemple : bouchon de bouteille de Porto.

Comment transformer des bouchons en euros ? Une fois récupérés, les bouchons sont triés selon leur matière et vendus à des recycleurs partenaires, en France pour le liège et en Belgique pour le synthétique. L'argent obtenu après la vente permet à l'association de financer les travaux des chercheurs de l'INSERM Nice et du CNRS de Sophia Antipolis.

Que fait-on avec ces 2 matières ? Les bouchons en liège sont broyés pour être transformés en panneaux d'isolation acoustique et thermique pour les maisons et bâtiments, pour des revêtements de sols et de murs et autres...

Les bouchons en synthétique sont recyclés dans l'industrie plastique principalement en fibre textile. Et depuis quelques mois, ils font des serre-masques.

J'ai des bouchons, où puis-je les déposer ? Au magasin Medica 2000 (2 avenue Georges-Clémenceau)

Vous êtes commerçant, entrepreneur ou particulier. Vous souhaitez faire un point de collecte, alors n'hésitez pas à me contacter au 06 86 28 16 93 / Thierry Chefdeville.

Pour toute information complémentaire :
france-cancer.com

Au nouveau jardin social des Pincès Vins, les plants de pommes de terre sont plantés pour une production... récoltée dans 100 jours pour l'épicerie sociale ! Pour rappel : le CCAS et le service des espaces verts de la ville ainsi que l'association d'insertion professionnelle Odyssees vers l'emploi s'associent pour cultiver sur cet espace des produits naturels destinés à approvisionner l'épicerie sociale de la ville.

Pour toute information : service des espaces verts joignable au 01 47 10 08 25 / CCAS joignable au 01 47 32 67 67

Semez en toute liberté grâce à la grainothèque !

C'est le printemps, l'heure de semer est arrivée ! Retrouvez de quoi planter dans la grainothèque de la médiathèque : tomates, haricots, melons, pâtissons, basilic, etc. Prenez et déposez autant de sachets de graines que vous le souhaitez !



Attention au retour des frelons asiatiques !

C'est la saison des guêpes et des frelons asiatiques. Concernant ces derniers, sachez que, si l'abeille est leur proie favorite, ils sont aussi un danger pour l'homme car, contrairement à l'abeille qui laisse son dard harponné et planté dans la chair de la victime piquée, le frelon asiatique peut s'acharner et piquer plusieurs fois.

Regardez bien autour de vous et, si vous voyez des nids, prévenez le service Hygiène (01 47 32 57 59 / hygiene@mairie-rueilmalmaison.fr)



zoom sur l'actualité

• Permanences informatiques gratuites sur rendez-vous

Afin de vous aider dans vos démarches dématérialisées, de vous conseiller pour des achats numériques, de répondre à des questions... **des permanences informatiques sont programmées à la Maison de l'autonomie, sur rendez-vous préalable, les mardis après-midi des 4, 11, 18 et 25 mai.** Renseignements et Inscription obligatoire auprès de la Maison de l'autonomie (voir coordonnées ci-dessous) ou par téléphone via l'association Destination Multimédia au 09 81 86 47 76 les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h30.

• Plan canicule – Liste Fragilist

Comme chaque année, la mairie se mobilise pour parer aux effets d'une éventuelle canicule sur les personnes les plus vulnérables, isolées et vivant à leur domicile.

En cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence (plan canicule, plan grand froid, événements extraordinaires), la mairie tient un registre « Fragilist » qui permet de faciliter l'intervention des services municipaux.

Si vous avez 62 ans et plus ou êtes bénéficiaire de la carte mobilité inclusion mention invalidité et si vous vivez seul à domicile, vous pouvez vous enregistrer sur ce registre. Pour cela, il est impératif de compléter le formulaire « Demande d'inscription au registre Fragilist » disponible en mairies de village, au CCAS, à la Maison de l'autonomie et sur le site internet du CCAS.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'autonomie :

10 ter rue d'Estienne d'Orves

Tél. : 01 41 39 88 00

Mail : mda@mairie-rueilmalmaison.fr

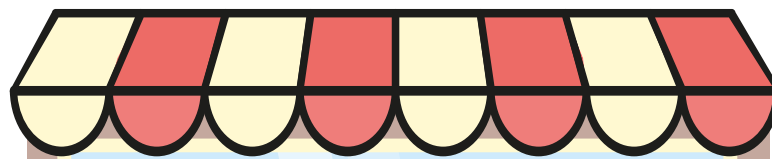
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (fermée le lundi matin)

Site internet du CCAS : ccas-rueilmalmaison.fr

CARNET MÉDICAL/PARAMÉDICAL

► **Aline Langard, réflexologue**, vous propose des séances de réflexologie plantaire au cabinet médical, 5 boulevard du Gué, sur rendez-vous au 06 62 56 17 16 ou par mail : langard.reflexologue@free.fr. Consultations les matins : lundi, mercredi et jeudi ; les après-midis : mardi et vendredi ; samedi toute la journée. Détente, bien-être, relaxation... Vos pieds sont le reflet de votre corps. La réflexologie est une technique manuelle du toucher qui considère le pied ou la main comme la représentation du corps humain et de tout ce qui le compose. Elle régule l'homéostasie, active la circulation sanguine et toute manifestation liée au stress.

► **Mathilde Froment, ostéopathe depuis 2020**, s'installe et ouvre son cabinet en avril au 2 rue de la Réunion. Diplômée de l'Institut Dauphine d'ostéopathie à Paris en 2020, elle prend en charge tous motifs de consultations et toutes personnes, adultes, enfants, nourrissons, femmes enceintes, sportifs... Vous pouvez prendre directement rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone au 06 69 19 56 30.



Les boutiques éphémères

Ouvertes aux artisans d'art rueillois pour exposer leur travail et vendre leurs créations, les boutiques éphémères attirent de multiples talents au 2 passage Schneider et au 10 rue de la Libération.

Elles sont actuellement fermées à cause de la crise sanitaire mais, en passant devant, jetez un coup d'œil pour guetter leur réouverture !

Si vous êtes intéressé(e) pour venir exposer à la boutique éphémère, merci de contacter le service commerce par téléphone au 01 47 32 53 87 ou par mail : commerce.artisanat@mairie-rueilmalmaison.fr



Pharmacies de garde

Samedi 8 mai

Grande pharmacie

48 av. de Fouilleuse

Tél. 01 47 51 55 95

Dimanche 9 mai

Pharmacie Desjardin

107 bd National

Tél. : 01 47 51 24 29

Jeudi 13 mai

Pharmacie Beauregard

69 av. du 18-Juin-1940

Tél. : 01 47 51 16 57

Dimanche 16 mai

Pharmacie Iéna

147 route de L'Empereur

Tél. : 01 47 32 08 55

Dimanche 23 mai

Pharmacie de la Croix de Lorraine

77 bd Richelieu

Tél. : 01 47 51 72 45

Lundi 24 mai

Pharmacie des Martinets

28 rue des Frères Lumière

Tél. : 01 47 51 32 41

Source : monpharmacie-idf.fr

Attention ! Les horaires des pharmacies étant variables, nous vous recommandons d'appeler avant de vous déplacer.

Dimanche 30 mai

Pharmacie des Écoles

66 rue des Écoles

Tél. : 01 47 51 29 77

Dimanche 6 juin

Pharmacie Lalanne Martin

165 av. du 18-Juin-1940

Tél. : 01 47 51 03 75

Dimanche 13 juin

Pharmacie Lieu

17 rue Jacques-Daguerre

Tél. : 01 41 42 11 62

Dimanche 20 juin

Pharmacie de l'Église

14 place de l'Église

Tél. : 01 47 49 01 28

Dimanche 27 juin

Pharmacie du Centre Colmar

62 rue d'Estienne d'Orves

Tél. : 01 47 51 03 22

Dimanche 4 juillet

Pharmacie du Marché

3 rue de la Réunion

Tél. : 01 47 51 02 35

► **Armelle Epstein, psychopraticienne en Gestalt**, vient de s'installer à Rueil au 45 rue Haute. Pour prendre rendez-vous : 07 66 46 91 89 ou sur psy-armelleepstein.com.

► **Anne-Dominique Défontaines** s'installe comme éducateur de santé par l'Ayurveda. Découvrez ce parent du yoga avec les consultations et les massages. Prenez rendez-vous au 06 30 86 15 68 ou par mail : annedo.defontaines@gmail.com. Anne-Dominique Défontaines est soutenue par l'association Sphinx (yogasphinx.fr).





Tous aux Jeux Olympiques avec Julien Mertine !

Depuis le 15 avril, c'est officiel. Julien Mertine est sélectionné pour participer aux JO de Tokyo avec l'équipe de France d'escrime, au fleuret. Comme indiqué dans le numéro d'avril (page 35), le Rueillois de 32 ans était très bien placé aux points pour se rendre au Japon. Et à Doha, au Qatar, à la fin du mois de mars, aucune tête de série française n'a profité de la dernière épreuve pour lui chiper sa place, malgré une élimination précoce. « C'était dur pour tous les favoris parce qu'il s'agissait d'un retour à la compétition. On nous a enfermés à l'hôtel en quarantaine dès notre arrivée, on a gardé le masque pendant tout l'échauffement... 45 minutes. Ça reste une superbe expérience parce qu'aux Jeux, les restrictions seront peut-être les mêmes. Je suis vraiment très heureux d'y participer. », a-t-il confié.



La nouvelle carte d'identité

La nouvelle carte nationale d'identité est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire). Elle comporte une puce électronique, hautement sécurisée, contenant une photo du visage du titulaire et ses empreintes digitales. Elle est aussi équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) permettant une lecture automatique. Cette nouvelle carte doit permettre de lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Son composant électronique, hautement sécurisé, comprend des informations qui figurent sur la carte : le nom, le nom d'usage, les prénoms, les date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans). Elle est également dotée d'un cachet électronique visuel signé par l'État, qui reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date. Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen. **L'expérimentation a débuté en mars dans l'Oise, en Seine-Maritime et à La Réunion. Sa mise en œuvre sera ensuite progressivement étendue aux autres départements jusqu'au 2 août 2021.**



Nouveaux commerçants



GODORI
RESTAURATION CORÉENNE
6 rue du Port
Tél.: 01 74 54 28 55



ACCENT THAI
RESTAURATION THAÏLANDAISE
39 rue du Gué
Tél.: 01 47 49 36 70



ANACOURS
SOUTIEN SCOLAIRE
1 rue Jean-Mermoz
Tél.: 01 80 46 95 88



BOCAVRAC
ÉPICERIE EN VRAC ET BIO
37 rue du Gué
Tél.: 06 86 42 02 17



Swing solidaire au Bluegreen

Avec le soutien de la Ville, le Lions Club de Rueil-Malmaison organise, du lundi 31 mai au dimanche 13 juin, la 18^e édition du Grand Trophée Golf au golf Bluegreen. Cette compétition a déjà permis de collecter environ 3 millions d'euros ! Grâce à cette action, des résultats très prometteurs ont été obtenus mais le combat n'est hélas pas terminé.

Agréé par la Fédération Française de Golf, environ 10 000 joueurs sur 200 golfs en France participent chaque année à ce trophée. Spécifique à cette année, les joueurs pourront organiser leurs parties comme et quand ils le souhaitent et autant de fois qu'ils le désirent sur une période de 2 semaines. Les droits de jeu de 15 € (hors green fee) seront entièrement redistribués à la Société française de lutte contre les cancers et les leucémies de l'enfant et de l'adolescent.

Cette compétition rentrera dans le calcul et la mise à jour de l'index des joueuses et joueurs participants.

Renseignement auprès du golf Bluegreen de Rueil-Malmaison au 01 47 49 64 67.

page jeunes

DES JOBS D'ÉTÉ À DÉCROCHER AVEC LA SIJ !

En l'absence du forum annuel «Jobs d'été» annulé faute au contexte sanitaire, les agents de la Structure information jeunesse ont trouvé la parade pour permettre aux jeunes de trouver un emploi saisonnier. ▶ Bryan Secret

Tous les mercredis du mois de mai, la SIJ va permettre aux jeunes intéressés de faire des entretiens «jobs dating» en présentiel avec des entreprises à la recherche d'employés pour cet été. Sur rendez-vous uniquement, par téléphone ou par mail*, et dans le respect des restrictions sanitaires, les jeunes Rueillois de 18 ans et plus devront se munir de leur C.V. pour aller à la rencontre d'employeurs au 16 rue Jean-Mermoz.

Une occasion de travailler et de se changer les idées

Les entretiens dureront entre 10 et 15 minutes. « En partenariat avec le Réseau information jeunesse du 92, nous avons uni nos ressources pour partager le maximum d'offres d'emplois et offrir de plus larges

possibilités. Nous sommes soucieux du bien-être de nos jeunes et nous nous tenons toujours à leurs côtés, notamment en ces temps de crise sanitaire. La Structure information jeunesse reste ouverte et se tient prête pour aider », a souligné Ahmed Tabit, conseiller municipal délégué à la Jeunesse.

Depuis mars 2020 et le premier confinement, la SIJ - dirigée par la direction de la Jeunesse - a donc renforcé son accompagnement envers les jeunes pour leurs projets professionnels (alternative aux jobs : comme le volontariat, le bénévolat, le BAFA...). Une plateforme regroupant des offres d'emplois a été mise en place :

<https://fr.padlet.com/infojeunes92>.

Le programme des mercredis «Jobs dating» en mai :

-Mercredi 5 mai de 10h à 12h30 : HUTTOPIA-Camping de Paris
Postes : agent/e d'accueil, placier/ère, animateur/trice, agent/e d'entretien, agent/e de maintenance, équipier/ère resto, équipier/ère épicerie...

-Mercredi 12 mai de 14h à 17h : BABYCHOU
Postes : garde d'enfants

-Mercredi 19 mai et mercredi 26 mai de 10h à 12h30 : E.LECLERC (Rueil)
Postes : hôtes/ses d'accueil, préparateurs/trices de commandes, mise en rayon

*Infos pratiques

La SIJ est ouverte au public, de préférence sur RDV.

Elle informe les 11-30 ans sur tous les sujets qui les concernent.

Les jeunes ne doivent pas hésiter à prendre rendez-vous par téléphone au 01 47 32 82 78 ou faire leur demande par mail : infojeunes@mairie-rueilmalmaison.fr

Horaires :

Lundi, mercredi et vendredi : 9h30-12h30 et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h30-18h



DANS LA PEAU DU HARCELÉ POUR MIEUX LUTTER



En novembre 2020, « les ambassadeurs de l'égalité », les élèves des Martinets, se lançaient avec la direction de la Jeunesse dans un nouveau combat contre le harcèlement et contre toutes les autres formes de discriminations, du racisme à l'égalité homme-femme et au handicap. Il se poursuit de nos jours dans les autres établissements de Rueil-Malmaison.

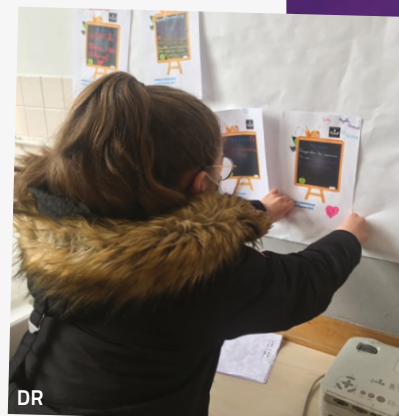
En avril, pour sensibiliser les élèves du collège de La Malmaison, la direction de la Jeunesse a recréé des expériences ludiques et participatives pour intéresser les jeunes et les impliquer davantage, leur rappeler qu'il ne faut pas oublier et aider. Avec l'animateur Mehdi le magicien à la manœuvre, ils ont pu se mettre « à la place de l'autre », celle de la personne harcelée, et ça a tout changé.

Quand les autres se moquent, le ressenti est immédiat

« Tu vas t'asseoir et j'ai un pouvoir... celui de t'enlever des capacités : lire ou écrire par exemple ». En un tour, Nina, élève de 4^e, joue le jeu et ne parvient plus à lire ce que l'agent de la Ville a écrit sur une feuille. Ses camarades, spectateurs, en rient et elle se rend compte du ressenti que l'on peut avoir lorsqu'on est harcelé. « C'est triste », lâche-t-elle. Les élèves se sont succédés dans l'exercice et

ils ont beaucoup appris. « Je l'ai fait et il y avait un peu de colère et de honte. J'avais l'impression d'être un extraterrestre » avoue Younes. « Je me suis un peu revue parce que j'ai un peu vécu ça » reconnaît Naëlle. Chirine, élève

de 6^e, préfère encourager les personnes visées : « Restez forts et ne lâchez rien lorsque vous êtes harcelés ». Les élèves ont ensuite pris part au concours de slogans pour lutter contre le harcèlement. La meilleure manière de prévenir, c'est d'apprendre en s'amusant. Le bien vivre ensemble est au cœur du projet de l'équipe municipale à Rueil-Malmaison. Il faut que l'on vive en harmonie pour aller toujours plus loin... ensemble. **B.S.**



Rodéo = danger !

Ça ne vous a pas échappé : sur les routes mais aussi, et c'est le problème, sur les trottoirs, au milieu des places... les usagers en deux-roues sont partout, de plus en plus nombreux et, semble-t-il, de moins en moins prudents. Que leurs engins soient motorisés ou électriques, ils ont des comportements à risque qui les mettent en danger, eux et les autres. Comportements que dénonce la municipalité en poursuivant son action de prévention et de sensibilisation. ▶ Sandrine Gauthier

« *Il est de notre responsabilité de tout mettre en œuvre pour sécuriser la voie publique, expose Denis Gabriel, adjoint au maire à la Sécurité et à la Prévention, il nous faut donc agir contre les rodéos urbains, ce phénomène de société qui explose* ». L' élu fait référence à ces rodéos sauvages rassemblant des motos, cross ou non, homologuées pour la route ou pas, souvent le dimanche, en référence aux « Sunday Funday », nés aux États-Unis, et qui fleurissent dans les clips de rap et autres chaînes YouTube, mais pas seulement. Il englobe toutes les formes de pratiques dangereuses en deux-roues dont il cite quelques exemples : « *ces gens qui zigzaguent à moto ou à vélo électrique au milieu des trottoirs, risquant de renverser les gens, tous ces livreurs qui, pour des questions de temps, grillent des feux rouges, grillent des stops et traversent de manière très rapide un certain nombre de résidences...* ».

Des pratiques sanctionnées

Au-delà du port évidemment obligatoire du casque - adapté à sa moto, son scooter, son vélo ou sa trottinette - les autorités sanctionnent les différentes conduites à risque : cabrer⁽¹⁾, faire une pointe (de vitesse), slalomer à vive allure entre les voitures... Ces pratiques dangereuses - imaginez si un enfant ou une femme (ou un homme !) avec une poussette traverse au même moment - sont sanctionnées : conduite dans des conditions ne permettant pas au conducteur de manœuvrer aisément (article R 412-6 du code de la route) : 90 euros. Conduite d'un véhicule à une vitesse excessive à l'égard des circonstances (article R 413-17 du code de la route) : 90 euros, et ces infractions sont en plus cumulables. Pour les rodéos du dimanche, les pénalités sont lourdes puisqu'elles peuvent aller

jusqu'à 1 à 5 ans de prison et de 15 000 à 50 000 € d'amende, avec immobilisation ou confiscation de la moto. Voilà qui fait réfléchir...

Une prévention permanente

« *Dans tous nos quartiers, nous mettons l'accent sur la prévention et je dirais même l'éducation de rue* », souligne Florentin Manjakavelo, directeur du pôle prévention, insertion et médiation. Son équipe de trente médiateurs joue en effet un rôle essentiel auprès des jeunes. « *Flyers à la main, ils dialoguent avec eux et relaient ces messages de sensibilisation, avec des arguments qui les touchent* ». Florentin Manjakavelo insiste aussi sur la synergie qu'il faut absolument maintenir entre tous les acteurs qui gravitent autour des jeunes et de leur famille : les médiateurs mais aussi les chefs d'établissement et responsables d'association. « *Il n'en reste pas moins que les parents doivent se sentir concernés car la plupart des jeunes qui se livrent à ces pratiques sont des mineurs. À eux de discuter avec leurs enfants afin de les inciter à respecter les règles pour protéger leur vie et celle des autres* », conclut le maire qui a demandé à ses services une fermeté accrue.

(1) Le terme cabrer désigne une figure très souvent réalisée sur une moto. Il s'agit de rouler en équilibre sur la roue arrière, l'engin le plus à la verticale possible, jusqu'à « faire une bavette », c'est-à-dire venir faire frotter la plaque d'immatriculation au sol (ce qui provoque parfois des étincelles).

Concernant le rodéo urbain, quel message voulez-vous faire passer ?

« C'est vrai que réaliser des figures, qui sont très souvent filmées et postées sur Instagram, ça fait monter l'adrénaline, ça donne envie de dépasser ses limites... Mais les gars ne sont pas des inconscients, ils n'ont pas envie de casser leur bécane ! Pour limiter les risques, c'est notre responsabilité d'interdire aux petits et aux motards débutants de se joindre au groupe », **Gabin, 17 ans, sur sa moto 125 cc.**



« Face au nombre croissant d'arrachements de la mandibule, je ne saurais que trop recommander le port d'un casque intégral pour protéger le visage. Il faut aussi avoir conscience des risques de lésions neurologiques graves, en cas d'accident », **Professeur François Genêt, chef de service à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches.**

En 2019, la Ville avait déjà lancé une campagne de sensibilisation. Aujourd'hui, elle renouvelle l'expérience avec un film d'information en ligne sur le site de la Ville (villederueil.fr) et ses réseaux sociaux.



©Andia

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.), présidée par Didier Ducros - Tél. : 01 47 32 57 38

Le retour des cendres, un événement national !

Vingt-cinq ans après son exil, Napoléon revient en France en 1840. La dépouille de l'empereur est accueillie dans une liesse populaire, alors qu'une cérémonie funèbre se prépare aux Invalides... Un « retour des cendres » qui fortifie le bonapartisme.



©S.H.R.M.

Sainte-Hélène, petite île anglaise au milieu de l'Atlantique sud : c'est là que, condamné à l'exil en 1815, Napoléon s'éteint le 5 mai 1821. L'annonce de sa mort alimente un culte naissant, renforcé par la publication de ses mémoires en 1823 : *Le mémorial de Sainte-Hélène* sera le livre le plus vendu au XIX^e siècle ! S'ensuit une propagande qui glorifie Napoléon, personnage martyr, à travers des livres, des objets, des chansons, des gravures, des pièces de théâtre... jusqu'au décès le 22 juillet 1832 de l'Aiglon, le fils héritier de l'empereur. Dès lors, on ne parle plus que du « retour des cendres » : le rapatriement en France de la dépouille de Napoléon. Louis XVIII et Charles X sont contre. Mais, sous la pression de l'opinion, Louis Philippe et son ministre Thiers y consentent en 1840. Le voyage sera dirigé par le prince de Joinville, troisième fils du roi et marin averti. Une dizaine d'anciens compagnons de l'empereur seulement sont autorisés à l'accompagner.

Une foule enthousiaste

L'expédition, composée de *La Belle Poule*, une frégate de 60 canons, et *La Favorite*, une corvette armée de 24 canons, quitte Toulon le 7 juillet 1840 et débarque le 9 octobre suivant. Le pèlerinage au tombeau suscite une grande émotion, tout comme la visite de Longwood, en triste état. En parfait état, la dépouille de Napoléon est exhumée le 14 octobre et embarquée le lendemain sur *La Belle Poule*. Durant tout le voyage, l'opinion était avide de nouvelles. Le retour sera triomphal ! Le 10 novembre, les navires arrivent à Cherbourg. Une foule enthousiaste assiste au transbordement

du corps sur *Le Normandie*, un petit vapeur chargé de rejoindre l'embouchure de la Seine. À Val-de-la-Haye, une autre embarcation, *La Dorade*, prend le relais. Sur les berges, la foule se fait de plus en plus dense à l'approche de Paris. Dans certaines communes, on a érigé des statues et des arcs de triomphe.

À Rueil-Malmaison aussi, on se réjouit, en particulier Simon Rotanger. Ancien capitaine d'infanterie totalisant 18 ans de service, en grande partie dans la Grande Armée, il a pris sa retraite à Rueil, dont il est devenu maire en 1836. Fidèle au régime en place, il se prépare néanmoins au retour inespéré de la dépouille de l'empereur, qu'il décrit dans un compte-rendu adressé au préfet : « *Je m'empresse de vous informer que tout, dans cette grave et importante cérémonie, s'est passé avec le plus grand ordre. Le corps municipal, le bataillon de la Garde nationale dans sa plus belle tenue et la presque totalité des habitants, tous étions rendus sur les bords de la Seine, deux heures et demie avant l'arrivée du convoi... Nous nous sommes portés promptement, au nombre de 10 000 personnes au moins, dans l'île de Chatou, laissant le pont à notre gauche, et nous sommes trouvés placés parfaitement. Le Prince a fait ralentir la marche du convoi et nous a en quelque sorte passés en revue.* »

Un char impressionnant

Arrivée le 14 décembre au débarcadère de Courbevoie, la dépouille de Napoléon doit défilier jusqu'aux Invalides. Tous veulent en être ! On se



©S.H.R.M.

procure des invitations officielles, des places aux fenêtres, aux balcons... Le char funèbre est impressionnant : haut de 11 mètres, il est décoré de guirlandes, de statues cariatides, de couronnes et de drapeaux et tiré par 16 chevaux drapés de noir et d'argent. Le cortège, composé de militaires, de gardes nationaux, d'étudiants des grandes écoles, de maréchaux, remonte l'avenue de la Grande Armée, passe sous l'Arc de triomphe, descend l'avenue des Champs-Élysées, rejoint la Concorde, dépasse la Chambre des députés puis arrive aux Invalides. Dehors, la foule ovationne l'empereur. Dans l'église, les dignitaires du régime, plutôt anti-bonapartiste, attendent en silence. Le prince de Joinville présente le cercueil à Louis Philippe, puis le catafalque pénètre dans l'édifice sur le Requiem de Mozart. De vieux soldats pleurent. Les jours suivants, un million et demi de visiteurs défileront dans l'église pour se recueillir. Son tombeau ne sera terminé qu'en 1861, mais le vœu de Napoléon est exaucé : reposer sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français qu'il a tant aimé.

Le muguet : nouveau son de cloche à propos de la célèbre fleur

Alors, ça y est, on y est ! La fête du travail et, du coup, tout le monde se précipite, soit pour acheter, soit pour cueillir des brins de muguet. Normal, je suis aussi la fleur porte-bonheur ! Mais dès le mois d'avril, et jusqu'en juillet, je commence à sortir mes clochettes et à tapisser les sous-bois de magnifiques hampes florales blanches. Et, brusquement, je vois des milliers de petites mains maladroites qui viennent m'arracher à ce paradis blanc. Non seulement ça fait mal mais, en plus, cela nuit à la préservation de mon espèce. Eh oui, je suis de ces plantes qui se reproduisent par rhizome (reproduction végétative). En clair, plus vous me ramassez, plus vous réduisez mes possibilités de fabriquer de nouvelles graines et donc d'assurer la survie de mon espèce. À défaut de me cueillir sauvagement, préférez une balade bucolique, observez mes clochettes se balancer au gré du vent, sentez aussi mon parfum suave et légèrement musqué. Un spectacle pour les sens quand bien même le toucher resterait insatisfait. Et si vraiment vous avez envie d'une cueillette qui ne soit rien qu'à vous ou partagée avec ceux qui vous sont le plus chers, eh bien plantez-moi ! J'aime les endroits riches en humus et chauds sous les arbustes et les arbres. Je peux rester plusieurs années à la même place et me reproduire tout seul. La bonne saison : le printemps. Vous pouvez m'associer aux



Nom scientifique : convallaria majalis.

Taille : 30 centimètres à maturité.

Floraison : 3 à 4 semaines d'avril à juillet.

Bon à savoir : le muguet est classé parmi les plantes à haute toxicité ! Son ingestion provoque vomissements, douleurs abdominales et problèmes cardiaques pouvant entraîner la mort.

Une tradition née au 16^e siècle : en 1560, le jeune Charles IX, alors âgé de 10 ans, se fait offrir du muguet lors d'une visite dans la Drôme par le chevalier Louis de Girard de Maisonforte. L'année suivante, celle de son sacre, le roi décide de répandre cette pratique et offre des brins de muguet à sa cour au début du mois de mai.

Cueillette : selon l'ONF, en forêt publique ou privée, elle doit être autorisée par le propriétaire forestier. Autrement, elle est interdite. Dans les forêts publiques, la cueillette à « caractère familial » est toutefois tolérée, sauf s'il existe un risque de disparition d'espèce. Dans ce cas, un arrêté préfectoral ou communal peut l'interdire.

crocus, pervenches, aspérules et fétuques et, au pied d'un arbuste à feuilles caduques, mes brins seront du plus bel effet ! En plus, je suis une plante mellifère, autrement dit je participe à la pollinisation des abeilles.

LA FLORE ET LA FAUNE D'ICI

Vous aimez vivre dans
votre ville ? D'autres êtres
vivants, plantes, fleurs et
animaux, aussi.

Retrouvez dans cette
rubrique les portraits des
espèces qui se plaisent
dans l'environnement
rueillois !



Nom scientifique : phalacrocorax carbo ; cormoran signifie corbeau de mer.

Description : plumage entièrement noir avec des reflets irisés bleus ou verts sur les ailes. Long et souple, son cou en "S" se dote de plumes blanches éparées et d'une petite poche lui servant de réserve de nourriture. Son corps fuselé se prolonge par un bec puissant et crochu dont la base est jaune et l'extrémité gris clair. Ses yeux sont verts.

Signe particulier : les bulles d'air emprisonnées entre les plumes et qui lui assurent sa flottabilité s'échappent au fur et à mesure de ses plongées. Ce phénomène contribue à alourdir l'oiseau qui, au bout de quelque temps, doit gagner un perchoir pour permettre à l'eau de s'évacuer.

Taille : 80 centimètres à 1 mètre (envergure 1,30 à 1,60 mètre, longueur du bec 10 cm).

Poids : 2 à 3 kilos selon les régions.

Longévité : 15 à 20 ans.

Statut : le Grand Cormoran est une espèce protégée, totalement pour la sous-espèce maritime, et pouvant faire l'objet de régulation sur les plans d'eau douce ou les rivières pour la continentale.

Le Grand Cormoran : l'intelligence, ça se cultive !

Moi, mes neurones, j'en prends soin. Du coup, je suis adepte du poisson car riche en phosphore et oméga-3, acides gras essentiels au bon fonctionnement cérébral. Ce régime piscivore nécessite d'être un pêcheur hors pair. J'ai ma technique. Je m'immerge profondément ne laissant apparaître que le haut de mon dos et je tends le cou incliné en arrière. Je plonge la tête pour épier les poissons avant de plonger pour pêcher souvent à proximité du fond. Je peux rester en apnée jusqu'à 71 secondes et atteindre une profondeur de 16 mètres ! Le Grand Bleu n'a qu'à bien se tenir ! Engloutir jusqu'à 750 grammes de poissons quotidiennement ne me fait pas peur. Je me régale aussi de crustacés, mollusques, amphibiens, reptiles, insectes et autres invertébrés aquatiques. Bon j'ai juste un petit défaut de fabrication : excellent

plongeur, bizarrement, ma combinaison n'est pas étanche. Moralité, une fois la séance de pêche finie, je dois passer de longues heures à me sécher, perché sur un arbre, les ailes écartées. C'est pour ça que beaucoup me comparent à un vautour. Côté territoire, du moment qu'il y a de l'eau, douce ou salée, c'est tout ce qui compte ! Enfin, pour me reposer et contribuer à la pérennité de mon espèce, rien de tel qu'un nid perché en hauteur, fait de branches mortes et de débris végétaux. En automne et en hiver, vous pourrez m'apercevoir facilement sur la capitale, souvent perché sur un arbre. Un lieu d'observation idéal sur la Seine et les canaux. Levez la tête et faites-moi signe ! À Rueil, j'ai élu domicile à proximité du pont du RER. Je pourrai vous convertir au régime piscivore si ça vous tente !

Claire Médard,

une auteure qui gagne à être écoutée !

À l'heure où les loisirs se réduisent à une sortie en plein air, il y en a qui invitent à d'autres types d'activités plus intellectuelles. Osé, risqué... Claire Médard, traductrice indépendante et régisseuse dans la culture, ne laisse pas la crise arrêter son élan créatif. Bien au contraire, elle est même boostée. « *J'ai toujours écrit. Petite, j'écrivais des histoires que j'illustrais et reliais pour en faire des livres... que j'ai retrouvés chez mes parents à Rueil !* », raconte celle qui, le cœur à l'ouvrage, travaille et retravaille ce qui au départ était un grand monologue et qui va devenir une espèce de double monologue intérieur verbalisé entre un homme et une femme. Dans sa pièce de théâtre, *Reliefs*, récemment élue « *coup de cœur du libraire* » sur Europe 1, on parle d'amour, de cette lutte acharnée entre écouter et entendre, du devenir du dialogue lorsqu'il s'affranchit des codes sociaux. Une

espèce de questionnement universel sublimé par la poésie et l'absurde. « *J'adore Beckett mais j'ai aussi été influencée par Romain Gary, Jean-Jacques Rousseau ou Nina Bouraoui, entre autres* ». En attendant la réouverture des théâtres, Claire Médard vous propose de lire *Reliefs* comme si vous y étiez, parfois aussi en vous identifiant aux personnages ou pas... Pendant ce temps-là, notre Xavier Dolan (le réalisateur de *Mommy* auquel elle aime s'identifier, ndlr) du théâtre déborde d'idées et travaille sur plusieurs autres projets que nous aurons peut-être la chance de découvrir prochainement !



***Reliefs*, Éditions de Beauvilliers, 15,50 €, disponible dans les librairies rueilloises Les Extraits et Dédicaces, ou sur commande en librairie et sur les plateformes habituelles.**



Gérard Pavy,

pourquoi crée-t-on ?

également à Sciences Po Paris et HEC, il teste auprès de dirigeants, lors de séminaires, sa démarche originale qui mêle management traditionnel et approche psychanalytique. Puis il décide de la mettre en pratique en créant, au début des années 2000, sa propre société. Le jeune entrepreneur vient de s'installer à Rueil-Malmaison avec femme et enfants, « *pour profiter de plus d'espace et de verdure* ». Il bénéficie alors de l'accompagnement du service du Développement économique de la Ville. De séminaires en voyages d'affaires – « *jusqu'en Chine !* » –, il rencontre de grandes entreprises. « *Ces échanges, très enrichissants, m'ont également aidé à entrer en relation avec des clients potentiels* », se souvient-il.

Rapidement cependant, son activité s'oriente vers la psychanalyse, jusqu'à s'y consacrer entièrement. Gérard Pavy reprend des études en 2004 et ajoute à ses deux DEA en sociologie et économie et son MBA un diplôme de psychologue clinicien. Il consulte

toujours dans son cabinet aménagé dans l'ancienne salle de jeux de la demeure familiale. Et continue de s'interroger sur ce qui nous anime. Son dernier objet de recherche : « *le processus créateur* ». Chefs d'entreprise, artistes, scientifiques, le psychanalyste s'est intéressé à de nombreuses personnalités, de Chanel à Rimbaud en passant par Mozart, Marie Curie et Steve Jobs, pour mettre en lumière les points communs de leurs parcours de création, en apparence si différents. La conclusion est à découvrir dans *Ils ont fait de leur vie un chef-d'œuvre*, son quatrième livre paru aux éditions L'Harmattan et disponible à la librairie Dédicaces. Tout juste dévoilera-t-il que « *la création est intimement liée à une perte qu'elle vient remplacer* »...

***Ils ont fait de leur vie un chef-d'œuvre*, L'Harmattan, 29,50 €.**

« **J'**ai été sur le divan et cette expérience m'a amené à regarder la vie différemment. » Et pas que la vie ! Gérard Pavy a l'idée d'introduire la psychologie dans son métier de consultant en entreprise. Intervenant

Mariages



Yurany GRANADO FLORES
& Florian ALFONSI



Soumia YOUSFI
& Abiodun ALABI



Yulia DOBROVOLSKAYA
& Jean-Christophe TUR



Laïla EL FALLAHI
& Anis BEN OUADDAI



Sandrine DURAND
& Alexandro RUIZ



Cécile ARNAUD
& Benoît USUBELLI



Sarah BAQA
& Robert ASTON



Camila RIBEIRO
& Guillaume MATHIEU



Sylvie GIRARD
& Caroline SULZER



Emilie CAPRON
& Noël MENDY

Naissances

• **13 février** > Hélène FRIES - Mathias GONCALVES CANCELA - Maëlys KIMFUMU • **14 février** > Lennie GUILLAUME • **15 février** > Jimmy BATIRI BOLETUMB • **16 février** > Nino NOIRET • **17 février** > Gaspard AVINCA - Soën VAGUENEZ • **20 février** > Arthur DORION - Roxane ROY DE BELLEPLAINE • **21 février** > Maël EKUE-HETTAH • **23 février** > Camille ARMAND BUCHY - Luca MANTEN • **25 février** > Mahdi IFTENE • **26 février** > Jennah AOURAGH • **27 février** > Aya LAUP - Mathéo NGON A KESSENG • **28 février** > Lilou WATEL PARENT • **2 mars** > Ryan DANDO • **3 mars** > Zayd SLAMA • **4 mars** > Anas ROUB - Côme VINCENT LE HALPERT • **5 mars** > Rahma GHRAB - Solal DUFÉY MORIN • **6 mars** > Liyah MBIKI KIMONA • **7 mars** > Jules BOISTIER • **8 mars** > Alice CALLEWAERT - Capucine MICHEL - Maha KARAM • **9 mars** > Alma MAURY DOS SANTOS - Ava MEYER - Ayden LI YUNG HSIANG - Chloé SIMONIN - Jassim MAHAMOUD - Manon SMIA • **10 mars** > Malo LE GUERROUÉ • **11 mars** > Romy GIRAND • **12 mars** > Mia DOTIA - Romain HUCHEN - Lya TEIXEIRA DOYEN

Décès

• **06 février** > Claude GUET • **05 mars** > Colette DUC Mariée DENIS • **06 mars** > Renée SOETE Divorcée ROZE • **11 mars** > Jean PATOUILLAUD Georges MIFTAHI • **13 mars** > Renée VERDIÈRE Veuve DESSERTENNE • **15 mars** > Simone JOUFFROY Veuve TARDY • **18 mars** > Jean-François SABATHIER • **19 mars** > Touria ROCHDI Mariée AFOUKATI • **20 mars** > Gérard LEROLLE - Jacques MERCIER • **21 mars** > Claudine RUSTIN Divorcée ALBOUZE - Gérard VALLET • **23 mars** > Maïté GRAND Veuve CANNAC • **25 mars** > Dai Nghia HUYNH - Francine BEUREL Veuve GOUHIER • **26 mars** > François GIRARD • **27 mars** > Marie-Agathe DUMAS Veuve LOMBARD • **29 mars** > Daniel PETE • **30 mars** > Lucette LECOIN Veuve DÈBROSSE • **31 mars** > Carlo SCRIVA - Domenico SEMERARO • **03 avril** > Solange DUPONT Divorcée NTCHOUISSI • **04 avril** > Michel BEUDIN • **05 avril** > René MORIN • **08 avril** > Alain THONNELIER • **10 avril** > Michel PUECH • **11 avril** > Laurence BACQ - Dominique LE GRAND Mariée PHILOUZE



Hommage à Jeannine Prévost Bouré

Conseillère municipale du groupe PS pendant la précédente mandature, Jeannine Prévost Bouré s'est éteinte le 19 avril à l'âge de 73 ans, des suites de la Covid-19. Le maire et les élus du conseil municipal saluent son engagement et présentent leurs sincères condoléances à sa famille.



Hommage à Ginette Navetat

Ginette Navetat, la présidente de l'association Atelier Création & Culture, installée aux Mazurières, s'est éteinte le 22 avril à l'âge de 92 ans. Lors de ses obsèques, le maire et la municipalité lui ont rendu un dernier hommage en saluant encore une fois ses longues années d'implication au service de la Ville et des Rueillois.

La rédaction vous informe qu'un décalage de plusieurs mois peut se produire entre la date de la célébration des mariages et la publication des photos.